

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

CENTRE DE RECHERCHES SUR L'AFRIQUE MEDITERRANEENNE

André ADAM

CASABLANCA

2

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L

CENTRE DE RECHERCHES SUR L'AFRIQUE MÉDITERRANÉENNE
SECTION MODERNE ET CONTEMPORAINE



CASABLANCA

Essai sur la transformation
de la société marocaine au contact de l'Occident

CASABLANCA

Essai sur la transformation
de la société marocaine au contact de l'Occident

Agadir de l'Économie

Georges P. ... à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Mohammed VI

Centre National de Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
de l'Université Mohammed VI

1574

8003j
1380
(2)

CENTRE DE RECHERCHES SUR L'AFRIQUE MÉDITERRANÉENNE
SECTION MODERNE ET CONTEMPORAINE



CASABLANCA

Essai sur la transformation
de la société marocaine au contact de l'Occident

par

André ADAM

Ancien Élève de l'École Normale Supérieure

Agrégé de l'Université

Chargé d'Enseignement à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Education Nationale
du Royaume du Maroc

TOME II

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

15, quai Anatole-France — Paris-VII^e

1968

CENTRE DE RECHERCHES SUR L'ARABIQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE
SECTION MODERNE ET CONTEMPORAINE

CASABLANCA

Essai sur la transformation
de la société marocaine au contact de l'Occident

par
André ADAM



Œuvre honorée d'une subvention du Ministère de l'Éducation Nationale
du Royaume de Maroc

Tome II

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, rue des Saussaies - 75008 PARIS

LIVRE IV

LES DEUX SOURCES DE L'ÉVOLUTION : LA TRANSFORMATION DES HOMMES

Les hommes, dans leurs migrations, ne transportent pas seulement leurs monnaies, leurs outils, les créations de leur technique ou de leur art. Ils emportent avec eux quelque chose qu'ils ne pourraient secouer — le voudraient-ils — en même temps que la poussière de leurs souliers : leurs idées sur l'univers et sur l'homme, ou plutôt celles de leur société, déposées en eux par l'éducation. Quand ces migrations sont provoquées par une différence de tension entre deux populations et deux civilisations — c'est la cause profonde de la colonisation — les idées du colonisateur se répandent chez le colonisé. Mais aucune société ne peut être conçue comme une pure passivité. Ce qu'elle devient s'explique autant par ce qu'elle était que par ce qu'elle reçoit, et la qualité de la réaction n'importe pas moins que celle de l'incitation. Si cela est vrai de toutes les sociétés, ce l'est encore beaucoup plus de celles qui ont été le siège de vieilles et brillantes civilisations, jadis à l'avant-garde de l'humanité et qu'un accident de l'histoire a affectées d'un retard provisoire. L'impact des idées et des valeurs nouvelles, par les troubles qu'il déclenche, par les contradictions qu'il suscite dans la conscience collective et dans les consciences individuelles, détruit certes ce que François Bonjean a appelé les « traditions pourries », toutes les branches mortes du vieil arbre, dont la sève s'est retirée. Mais cette irruption de l'Autre pousse à la recherche compensatoire de l'authenticité, au retour aux sources, et la greffe peut avoir la fécondité d'une renaissance.

Casablanca n'est sans doute pas un lieu privilégié pour étudier les rapports de la culture française et de la culture marocaine, si on donne au mot son sens courant, celui qu'il prend quand on parle d'un « homme cultivé ». Ville de marchands et de travailleurs manuels, elle n'a rien d'une capitale de l'esprit. D'autres offriraient certainement un champ plus propice aux investigations de cette sorte. Mais la culture, pour le sociologue, ne se réduit pas aux belles-lettres et aux beaux-arts, et « l'acculturation » touche aussi bien, quoique à des degrés inégaux et sous des formes diverses, les illettrés et les savants, les raffinés et les frustes.

L'instrument le plus efficace de l'acculturation, au Maroc, fut et reste l'école. L'école traditionnelle, décadente et sclérosée, était réduite aux sciences du sacré, qu'elle enseignait d'ailleurs fort mal, si l'on se réfère aux grandes époques de l'Islam maghrébin et andalou. La science profane était oubliée et méprisée et l'on était loin du temps où les philosophes, les mathématiciens et les médecins arabes servaient de maîtres à ceux de l'Occident et leur transmettaient, via Fès et Cordoue, le trésor de la pensée grecque. Avec l'école la science profane faisait donc irruption dans les esprits après une longue absence, mais sous sa forme moderne, porteuse de toutes les révolutions intellectuelles qu'elle avait provoquées dans l'histoire de l'esprit humain, et véhiculée par une des grandes langues de culture de l'Occident. L'instruction publique a été, sous le Protectorat et depuis l'indé-

pendance, un des grands problèmes nationaux, celui qui fit et fait encore l'objet des discussions les plus passionnées, et nous aurons à regarder moins les solutions théoriques qui lui ont été apportées — encore que nous ne puissions les ignorer — que ses manifestations concrètes dans l'histoire contemporaine de Casablanca.

La culture occidentale, parce qu'elle a découvert les fondements de la science expérimentale, est à la source d'une révolution technologique qui transforme la face du monde et qui s'étend à toutes les sociétés sans exception, avec une rapidité et un succès, il est vrai, inégaux. Aucun ne la refuse, parce qu'elle est, dans le monde d'aujourd'hui, la condition de la puissance et de la prospérité. Casablanca retrouve ici la qualité de lieu privilégié que nous étions obligés de lui refuser tout à l'heure. Capitale économique et industrielle du pays, on y voit se poser, dans leur dimension la plus vaste et avec le maximum d'acuité, les problèmes que pose l'implantation de la technique moderne dans une vieille société traditionnelle.

La diffusion des idées et des modes se faisait naguère par les livres, qui ne touchaient qu'une élite, ou par les contacts personnels, qui agissaient lentement, à la manière d'une tache d'huile. Les moyens de communication de masse, principalement la radio et le cinéma, les diffusent maintenant à la vitesse de la lumière. Une « culture de masse » s'établit à Casablanca en même temps et plus vite que la culture tout court. Et comme cette culture de masse est liée aux loisirs, eux-mêmes conquête de la civilisation technicienne, le problème se pose de l'emploi de ces loisirs, quand se pose encore pour d'autres celui de l'emploi tout court. Le sport, autre caractéristique des sociétés modernes, est une des façons les plus répandues de les occuper dans les grandes cités d'aujourd'hui et Casablanca n'échappe pas à la règle.

Il n'existe pas de culture qui n'ait sa conception propre des rapports entre les hommes et des principes qui les doivent régir au sein de la société. Le colonisateur apporte la sienne, gauchie dans son application locale par le fait même de la colonisation, mais qui n'exerce pas moins sa séduction parce qu'elle est en harmonie avec les valeurs de la nouvelle culture et les structures nouvelles engendrées par la révolution économique. La contradiction entre les idéaux politiques enseignés par le colonisateur et son comportement de fait à l'égard du colonisé engendre nécessairement des conflits, où les valeurs anciennes retrouvent par ailleurs leur puissance, et qui aboutissent à la décolonisation. Mais la décolonisation modifie les données du problème plus qu'elle ne le résout et les tensions reparaissent au sein même de la société marocaine, selon un jeu complexe où idéologies nouvelles et anciennes s'allient ou s'opposent en fonction des intérêts des classes sociales, montantes ou descendantes. Et Casablanca est, là encore, un lieu privilégié, puisque le drame de la décolonisation y a connu ses paroxysmes et que non seulement des indices, mais des événements annoncent qu'elle sera probablement le théâtre des plus fortes tensions dans le Maroc nouveau.

Les sociétés traditionnelles sont des sociétés sacrales et la civilisation scientifique tend à désacraliser la société comme elle a désacralisé la culture. L'Islam est-il au fond du débat, est-il la clé — ou la pierre d'achoppement — du problème de l'acculturation ? On peut le penser, mais le précédent européen et l'affrontement entre christianisme et civilisation technicienne risquent de nous induire à de fausses analogies. Le débat ne se présente pas à Casablanca sous la même forme qu'à Qaraouiyn ou à la Cité universitaire de Rabat. Mais c'est ici qu'on peut le mieux entrevoir les aspects sociologiques du débat entre l'Islam et la civilisation industrielle, débat qui n'en est qu'à ses balbutiements et dont nous ne saurions faire plus qu'analyser les données essentielles.

CHAPITRE I

DU 'ILM A LA MA 'RIFA⁽¹⁾: L'INSTRUCTION

Les Français du Maroc étaient convaincus qu'ils avaient apporté l'instruction aux Maghrébins, plongés auparavant dans la plus totale ignorance. Ce qui est vrai, c'est qu'ils leur ont apporté un type *moderne* d'instruction, sans lequel aucune évolution n'était possible. Mais il existait, depuis des siècles et, vraisemblablement, depuis l'islamisation, tout un réseau d'écoles élémentaires, les *msîd*-s (2), où les enfants apprenaient le Livre par cœur et, pour cela, apprenaient nécessairement à lire et à écrire. Au-dessus, il y avait les médersas et la vénérable mosquée des Kairouanais à Fès, qui enseignaient les sciences religieuses et surtout le droit.

A la veille du Protectorat, selon les estimations de Michaux-Bellaire, il y aurait eu environ 500 élèves à Qarawiyîn, 2 000 dans les médersas, plus de 100 000 dans les écoles coraniques. M. Lucien Paye, qui rapporte ces chiffres, estime le dernier un peu faible; d'après divers indices, il admet un total de 120 000 à 150 000 élèves et conclut que, pour une population de moins de 4 millions d'habitants, qui comprenait vraisemblablement 800 000 enfants d'âge scolaire, le rapport des enfants scolarisés à l'effectif scolarisable était d'environ 1 sur 6, rapport qui devait être beaucoup plus satisfaisant si l'on ne tient compte que des garçons, le nombre de filles allant à l'école étant en effet très faible dans l'ensemble du Maroc (3).

Anfa avait eu sa médersa, construite par le sultan mérinide Aboû-l-Hasan vers le milieu du *xiv*^e siècle. Sîdi Mohammed ben 'Abdallâh la releva ou, du moins, en construisit une, aujourd'hui disparue, qui se trouvait sur l'actuelle place de Belgique, dans l'Ancienne Médîna. Elle ne semble pas avoir eu grand prestige : aucun voyageur étranger, aucun chroniqueur marocain n'en fait mention. Il est probable qu'elle n'existait plus en 1907 (4). Quant aux écoles coraniques, elles étaient au nombre de treize en 1907 et groupaient un effectif de 300 à 350 élèves (5). Pour une population musulmane de 20 000 âmes, cela représentait 1 enfant scolarisé sur 11 à 12 scolarisables, taux très inférieur à celui que nous indiquions tout à l'heure pour l'ensemble du pays. Casablanca était déjà la ville du commerce et du travail, ce n'était en aucune façon une cité de la science.

(1) Les deux mots ont substantiellement le même sens de « science », « connaissance ». Mais les lettrés marocains les distinguent souvent dans l'usage, réservant à *'ilm* le sens de « science religieuse » et à *ma'rifa* celui de « science profane ».

(2) Pl. *msâid*. Le mot dérive probablement de *masjid*, « mosquée » (cf. G. S. Colin, *Hespéris*, 1931, p. 17, n. 4).

(3) Lucien Paye, *Enseignement et société musulmane. Introduction et évolution de l'enseignement moderne au Maroc*, Thèse de Lettres, Paris, 1957 (inédiée), I, p. 65.

(4) Dans *Casablanca et les Chaouïa*, I, p. 61, il est fait mention d'une « medersa ». C'est une « école franco-arabe », dirigée, en 1913, par un instituteur algérien. La dénomination de « medersa », qui lui est appliquée, vient-elle de ce que cette école se serait installée dans l'ancienne médersa de Sîdi Mohammed ben 'Abdallâh ? Il ne le semble pas, puisque l'auteur ajoute qu'« elle est située à Dar El-Hadj El-Ma'ti, dans la Zanja Bin El-Djouâma », ce qui ne correspond pas à l'emplacement présumé de la médersa.

(5) Paye, *ibid.*, p. 67.

Les *msid*-s avaient leur pendant chez les Israélites dans les *h'ad'arim* (plur. de *h'ad'ar*), où les méthodes d'enseignement étaient tout à fait comparables. Nous n'avons pu savoir quel en était le nombre avant le Protectorat. En 1949, il y en avait à Casablanca, selon une source, 44 groupant 2 742 enfants (6), et, selon une autre source, que nous croyons mieux informée, 75 avec 3 234 enfants : 47 écoles et 2 050 enfants dans l'Ancienne Médina *intra-muros*, 28 écoles et 1 184 enfants dans l'Ancienne Médina *extra-muros* (7).

Les *msid*-s de Casablanca ne différaient en rien de ceux des autres villes et nous ne referons pas une description des locaux, des usages et des méthodes, qu'on a pu lire déjà dans mainte publication (8).

*
**

Comme les techniques industrielles et administratives, l'instruction de type moderne fut importée du dehors. Quelle fut la première école moderne ouverte à Casablanca ? On pense généralement que ce fut l'école de l'Alliance Israélite Universelle, fondée en 1897 (9). Mais il est possible qu'elle ait été précédée par une école catholique, celle des Franciscains espagnols. La mission avait été réinstallée à Casablanca en 1868 et l'église, construite sur un terrain qui avait été donné par Moûlay Hassan, fut inaugurée en février 1891. Nous savons qu'à leurs églises, les Franciscains adjoignaient une école, où ils recevaient non seulement les enfants de la colonie européenne, mais les petits Marocains, Juifs et Musulmans (10).

Une école mixte, dirigée par une institutrice. Mme Petermann, fut fondée à Casablanca à l'automne de 1907 (11), donc après le débarquement : ses 25 élèves étaient tous européens et, pour la plupart, français. En 1909, il y avait une école de garçons, « l'école Blache », avec 2 maîtres et 50 élèves, et une école de filles, « l'école Petermann », avec 2 institutrices et 45 élèves (12). Mais il existait aussi, en 1908-1909, une « école franco-arabe », dépendant du consulat et animée par un moniteur algérien (13). Elle comptait 35 élèves, tous du sexe masculin, presque

(6) *Les Hadarim de Casablanca, une étude des faits — et en images — préparée par le Bureau de l'American Joint Distribution Committee*, septembre 1949 (dactyl.). Illustrée de photos saisissantes, cette étude était destinée à alarmer l'opinion israélite de Casablanca et à déclencher une campagne pour la suppression des hadarim et leur remplacement par des écoles et des garderies modernes. Toute la misère du mellâh est rassemblée dans ces tristes images.

(7) R. Maneville, *Fiche et répertoire des principaux établissements scolaires fréquentés par les jeunes Marocains de Casablanca*, juillet 1949 (dactyl.), Arch. du ministère de l'Intérieur.

(8) V. en particulier Mohammed Zeghari, « Le *msid* », *Bull. de l'Enseignement public du Maroc*, 1938, n° 159, pp. 198-206, et R. Le Tourneau, *Fès*, pp. 537-40.

(9) On sait que l'Alliance Israélite Universelle, fondée à Paris en 1860, avait pour but de venir en aide, par l'action éducative surtout, aux populations juives arriérées, en particulier à celles des pays musulmans. Elle ouvrit sa première école marocaine à Tétouan en octobre 1862, bientôt suivie d'une seconde à Tanger en avril 1864. Le 30 septembre 1868, l'A.I.U. comptait au Maroc 108 membres et près de 1 400 élèves (J.L. Miège, *Le Maroc et l'Europe*, II, p. 570). L'école fondée à Casablanca en 1897 ne recevait que des garçons; une école de filles fut créée en 1900.

(10) « Ils donnent l'instruction primaire arabe, française, espagnole à toute la marmaille indigène... » (Lahure, *Lettres d'Afrique*, p. 51, cité par Miège, *ibid.*, IV, p. 314 n. 1).

(11) Cf. René-Leclerc, *L'Enseignement au Maroc*, p. 16, et *L'Afrique, Française*, 1908, p. 243. Il y est dit que l'initiative est due à la Légation de France à Tanger.

(12) Cf. René-Leclerc, *Notice sur l'œuvre de l'Alliance Française au Maroc*, 1910, 14 p. Les deux écoles de Casablanca paraissent avoir relevé directement de la Légation de France à Tanger, non de l'Alliance Française.

(13) René-Leclerc, *L'enseignement au Maroc*. On pourrait croire qu'elle a été créée avant le débarquement, car elle figure au tableau que donne cet auteur sous le titre : « Situation en avril 1907 » (p. 83). Mais, p. 17, il cite comme « écoles franco-arabes fonctionnant actuellement au Maroc » (mars 1908) : Tanger, Larache, Tétouan, Oujda, et les décrit en détail dans les pages suivantes. Il cite ensuite Casablanca (p. 39) parmi les villes où des écoles franco-arabes sont « à créer ». Il semble que Casablanca ait été substituée par erreur, dans le

tous fils de protégés français ou d'employés du consulat et dont la présence, a-t-on dit, « n'était qu'une politesse faite à la nation protectrice » (14). C'était bien peu, en effet, auprès des 265 garçons et des 159 filles que comptaient au même moment les deux écoles de l'Alliance Israélite Universelle.

De 35 élèves en 1907, elle passait à 90, avec deux maîtres, en 1909, alors qu'il n'y en avait que 45 à Fès et 60 à Rabat (15). Mais ce beau départ ne doit pas faire illusion. Les progrès se ralentirent assez vite. En janvier 1914, les élèves étaient au nombre de 140; en octobre de la même année, on n'en comptait que 147, sur une population scolaire de 2 413 élèves. « Ce chiffre est vraiment désolant », écrivait Lyautey le 21 octobre, dans une note au directeur du Service de l'Enseignement, et il demandait qu'on prit des mesures « immédiatement pour activer la construction d'écoles franco-arabes à Casablanca et, en attendant, l'aménagement des locaux » (16). La guerre et l'incertitude de son issue étaient sans doute en partie responsables de cet état de choses et Lyautey tenait d'autant plus à obtenir l'adhésion des citadins — l'envoi de leurs enfants dans les écoles françaises était une des formes les plus significatives de cette adhésion et une preuve non-équivoque de leur confiance — et à montrer qu'il l'avait, qu'il jouait à ce moment-là une partie serrée et audacieuse. On sait qu'il avait envoyé toutes les troupes que la Métropole lui réclamait, mais qu'il avait refusé, en revanche, de raccourcir son front et de se replier sur la côte comme le gouvernement le lui prescrivait (17). C'était un coup de poker, où le bluff avait son rôle : pour inspirer confiance, il lui fallait montrer que les Marocains eux-mêmes avaient confiance, d'où l'importance des effectifs scolaires.

La qualité des abstentionnistes, non moins que leur nombre, était de nature à l'inquiéter. Contrairement à ce qui se passait dans d'autres villes, à Casablanca c'étaient les notables qui boudaient l'école française. Si, dès 1913, écrit R. Gauderoy-Demombynes (18), l'école franco-arabe de Marrakech était surtout fréquentée par des fils de notables, cependant que les enfants des classes inférieures la quittaient, le contraire se produisait à Casablanca, en raison de l'abstention des notables. Or, ce à quoi Lyautey tenait par dessus tout c'était à l'opinion des notables, la seule qui comptât à cette époque, on doit en convenir. Quant à expliquer l'attitude de ceux de Casablanca, il faut y renoncer, après tant d'années, devant le silence des documents. Peut-être plus informés des choses d'Europe que ceux de l'intérieur, mesuraient-ils mieux la gravité du péril qui pesait sur la France et la redoutable puissance de l'Allemagne.

Mais ils n'avaient pas besoin de la guerre pour rester sur la réserve. Le directeur de l'école franco-arabe de Casablanca, un Algérien, écrivait le 5 janvier 1914, donc avant les hostilités, un rapport fort instructif (19). On y touche du doigt les préventions qu'il avait à vaincre chez les parents. Il devait les persuader qu'on

tableau de la page 83, à Tétouan, qui n'y figure pas : le nombre d'élèves est le même, 35. Quant à Michaux-Bellaire, qui rédigea l'art. Maroc dans le *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* de F. Buisson, Paris, 1911, il suit, en ce qui concerne les écoles étrangères, René-Leclerc. Il donne 4 écoles franco-arabes comme existant en 1909, dont une à Casablanca (T. II, pp. 1238-40).

(14) Il y avait également des écoles de ce genre auprès des consulats français de Tanger, Larache, Tétouan, Rabat, Fès, Oujda, Mazagan, Safi et Mogador. Elles avaient été créées avec l'aide de l'Alliance Française. Cf. *Direction de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Antiquités. Historique (1912-1930)*, p. 50. Ces écoles, reprises en 1912 par la Direction de l'Instruction Publique, formèrent l'embryon de ce qu'on appelait alors « l'enseignement des indigènes musulmans ».

(15) Ch. René-Leclerc, *Notice sur l'œuvre de l'Alliance Française au Maroc*, 1910.

(16) Archives de la D.I.P. Cité par L. Paye, thèse, I, p. 208.

(17) Cf. Général Catroux, *Lyautey le Marocain*, pp. 145 sqq.

(18) *L'œuvre française en matière d'enseignement au Maroc*, 1928, p. 173.

(19) Rapport de Si' Omar Badri, directeur de l'école franco-arabe de Casablanca à l'inspecteur de l'enseignement primaire, le 5-1-1914. Arch. D.I.P. Cité par L. Paye, thèse, I, p. 209.

ne songeait « ni à convertir leurs enfants à la religion chrétienne (20) ni à les obliger au service militaire ». Il leur écrivait pour les inviter à visiter l'école. C'est surtout, il le sentait bien, à l'opposition sourde des maîtres d'école coranique qu'il se heurtait. Pour la surmonter, il allait jusqu'à leur promettre une rétribution s'ils acceptaient d'envoyer leurs élèves à l'école française l'après-midi. Il déplorait que les enfants qu'on lui confiait fussent âgés de 14 ou 15 ans, car les parents attendaient qu'ils eussent achevé leurs études coraniques. Aussi insistait-il sur « la nécessité à l'école d'un bon enseignement religieux », pour lequel il réclamait la nomination d'un second fqih, et de leçons d'arabe classique, qui devaient être confiées « à un maître de bonne qualité ». Toutes les difficultés de l'enseignement franco-marocain, présentes et futures, sont déjà indiquées dans ces quelques lignes.

*
**

En 1931, la statistique des écoles musulmanes de garçons, à Casablanca, était la suivante :

TABLEAU 124

Etablissements	Nombre de classes	Personnel	Nombre d'élèves
Ecole de Fils de Notables (Anc. Méd.)	7	11	271
Ecole urbaine de la Ferme Blanche	6	10	256
Ecole urbaine du Derb 'Omar	8	10	313
Ecole professionnelle de la Ferme Blanche	6	6	100
Ecole professionnelle maritime	1	2	25
Total	40	52	965

La population musulmane de la ville s'élevait, au recensement de cette même année, à 85 167. Si on estime la population scolarisable au cinquième, le nombre de garçons devait être approximativement du dixième, soit 8 500 : c'est donc 11,3 % qui étaient effectivement scolarisés dans l'enseignement primaire moderne. Taux très inférieur à celui des Israélites de Casablanca, qui s'élevait à près de 82 % (1 633 garçons scolarisés pour 19 960 habitants), mais non pas à celui de la population musulmane des autres villes du Maroc : Fès, par exemple, qui comptait alors 89 374 Musulmans, soit un peu plus que Casablanca, n'avait que 513 garçons dans les écoles franco-musulmanes, soit environ 5,7 %.

Ces dénominations différentes : école de fils de notables, école urbaine, école professionnelle répondaient à des besoins et à des désirs différents, qu'il était difficile de satisfaire par un type unique d'enseignement.

L'école de fils de notables, ouverte en 1919 (21), était destinée aux enfants de la bourgeoisie « que des traditions séculaires éloignent des travaux manuels » (22).

(20) La notion de « laïcité » et de « neutralité » leur était, évidemment, inaccessible. On était ou Musulman ou Chrétien et tous les Européens, qu'ils eussent ou non la foi, étaient englobés sous la dénomination générale de *ncâra*, « Nazaréens », disciples de Jésus de Nazareth. Bien que le vocable demeure en usage, on sait aujourd'hui que beaucoup n'ont pas de religion : il n'en était pas de même en 1914.

(21) C'est à cette date qu'elle prend ce titre. C'était l'ancienne école consulaire appelée ensuite tantôt « medersa », tantôt « école franco-arabe ».

(22) *Historique*, p. 58.

Continuées par les collèges musulmans (23), ces écoles avaient pour but de « former une génération éclairée qui, tout en restant fidèle à ses traditions religieuses et sociales, fût capable également de comprendre les aspects divers de la vie moderne et de participer à l'administration du Maroc rénové » (24). Le programme d'enseignement était analogue à celui des écoles primaires françaises, mais une part était faite à l'étude de l'arabe classique et à l'enseignement religieux. La sanction était un certificat d'études primaires musulmanes, institué en 1920.

L'école d'apprentissage (ou professionnelle) était destinée aux enfants « du peuple », aux fils d'artisans, de petits commerçants, de manœuvres. Il s'agissait de les mettre en mesure d'acquérir un des métiers du bois ou du fer et de fournir à l'industrie marocaine naissante la main-d'œuvre qualifiée dont elle avait besoin. On leur donnait aussi une instruction générale « adaptée néanmoins à des fins professionnelles ». Tout l'enseignement se faisait en français et l'arabe n'y figurait pas. Un certificat d'apprentissage le couronna, à partir de 1923.

L'école urbaine tenait une place intermédiaire entre les deux précédentes, intermédiaire quant au recrutement et quant aux programmes. Mais elle était, au fond, plus proche de l'école d'apprentissage, vers laquelle son ambition était « de conduire le plus grand nombre possible de ses élèves ». Le programme comportait donc, à côté du français, du calcul et des connaissances usuelles, un peu d'arabe et faisait « une place importante aux travaux de dessin et de préapprentissage manuel » (25).

On a beaucoup reproché au Protectorat cette multiplicité des types d'écoles, que les nationalistes marocains attribuaient à une machiavélique volonté de division et les démocrates français aux tendances aristocratiques de Lyautey. Bien que ces dernières ne fussent point contestables, le sociologue et l'historien se doivent de rappeler que le Maroc de 1912, ou même de 1920, n'était pas celui de 1950. L'enseignement nouveau y suscitait de fortes méfiances et ceux qui consentaient à lui confier leurs enfants n'en attendaient pas, selon le milieu social auquel ils appartenaient, les mêmes services.

La bourgeoisie avait bien conscience de ce qui la séparait des autres classes. Il n'était pas question de lui demander d'asseoir ses fils sur les mêmes bancs que ceux des « gens de rien », encore moins de leur faire apprendre un métier manuel. Tel bourgeois dont le fils étudiait au collège musulman de Rabat — pourvu d'un internat — se plaignait qu'il fût en contact avec « des fils de paysans ». A Casablanca, en 1938, quand l'école de fils de notables fut transférée dans la Nouvelle Médina, la population du quartier de l'ancienne école insista pour que l'inscription « école de fils de notables » ne fût pas effacée du fronton (26). La tradition marocaine était alors celle d'une culture désincarnée, décharnée même depuis quelques siècles par la scholastique, et d'autant plus orgueilleusement détournée du réel (27) qu'elle plongeait toutes ses racines dans le sacré : elle ne se pouvait accommoder de la nouvelle culture qu'en ce que celle-ci avait de noble, c'est-à-dire de non pratique et de non concret.

Quant aux enfants du peuple, les écoles nouvelles les auraient-elles attirés si elles ne leur avaient offert un gagne-pain presque assuré ? La cantine, qui distribuait un repas gratuit aux enfants pauvres, n'était pas le moindre de leurs attraits.

(23) En 1930, il n'en existait encore que deux, à Rabat et à Fès, créés l'un et l'autre en 1915.

(24) L. Paye, « Considérations sur la formation des élites », *Chemins du Monde*, V, Fin de l'ère coloniale ? oct. 1948, p. 83.

(25) Les membres de phrase entre guillemets sont empuntés à l'*Historique*.

(26) L. Paye, thèse, III, p. 460, n. 1.

(27) Elle s'y rattachait par le droit, mais on sait que des secteurs importants et actifs de la vie sociale n'y trouvaient pas place parce que, les sources et les grands docteurs n'en faisant pas mention, c'était comme s'ils n'eussent pas existé.

Dans un milieu dominé par la hantise du pain quotidien, il était sans doute nécessaire — au moins pour une première étape — que « l'enseignement des signes », qui prévaut si largement dans notre culture occidentale, cédât le pas à « l'enseignement des choses » (28).

Ajoutons que l'homogénéité relative, maintes fois signalée par les observateurs dans la société urbaine traditionnelle, n'existait absolument pas dans une ville comme Casablanca. Qu'y avait-il de commun, sauf l'Islam — et c'est beaucoup, à coup sûr, mais ce n'est pas tout — entre les patriciens fâsis qui formaient l'essentiel de la nouvelle bourgeoisie et la masse hétérogène de paysans déracinés auxquels l'activité fiévreuse du grand port offrait l'espoir d'un gagne-pain ?

L'état de la société marocaine en 1912 permettait-il une autre politique scolaire ? Probablement, mais certainement pas une politique démocratique et unificatrice, pourtant plus conforme à nos propres principes. Elle eût constitué, dans le Maroc d'alors, une révolution qui ne se fût appuyée sur rien. Il n'y a pas de révolution sans une évolution préalable, qui l'appelle et la rend en quelque sorte nécessaire ou du moins souhaitable pour une fraction importante de la population.

*
**

Cette évolution s'est faite et avec une rapidité surprenante. Quelques années à peine après le départ de Lyautey, sa politique scolaire apparaissait déjà comme dépassée. Il voulait comme école, disait-il volontiers, « celle qu'un Sultan éclairé aurait conçue si nous n'étions pas venus » (29). Mais parce que nous étions venus, tout devenait bientôt très différent.

Vers le début des années 30, l'enseignement français a gagné la partie et c'est à ce moment même qu'il commence d'être mis en question.

La phase d' « apprivoisement » est terminée. Les premières générations de jeunes Marocains formés dans les écoles françaises arrivent à l'âge d'homme. Ce sont les meilleurs des propagandistes (30). C'est peu de dire qu'ils ont été conquis par l'enseignement français : ils le veulent dans son intégrité. Ils réclament et obtiennent que les collèges musulmans préparent au baccalauréat. Beaucoup cherchent à inscrire leurs propres enfants dans les écoles européennes. Ils poussent à la création de nouvelles écoles. Ils souffrent de devoir épouser des femmes sans instruction et aident de toutes leurs forces au développement de l'enseignement féminin.

C'est aussi l'époque du « dahir berbère » et de la naissance du nationalisme marocain. Ce n'est pas un hasard si les chefs du mouvement sont, pour la plupart, sortis des écoles françaises. L'instruction qu'ils ont reçue leur a fait prendre conscience du retard, accumulé par leur peuple, depuis des siècles, sur les nations d'Europe. Ils savent qu'ils ne pourront le combler qu'en se mettant à l'école de cet Occident qui détient le secret de l'efficacité sur les choses : le colonisé, s'il veut secouer le joug du colonisateur, doit se faire son disciple. Mais ils mesurent en même temps, pour l'avoir eux-mêmes éprouvée, la redoutable séduction qu'exerce la culture étrangère et le danger de cette séduction. A quoi bon libérer les corps, si les âmes sont définitivement conquises ? L'âme marocaine a été formée par la culture arabo-musulmane : la défense et la rénovation de celle-ci n'est pas en contradiction avec l'engouement pour l'enseignement français ; elle en est

(28) Ces deux expressions sont employées par L. Paye dans *L'éducation de la jeunesse marocaine*, 1940.

(29) G. Hardy, « Le Maréchal Lyautey et l'enseignement », *L'Afrique Française*, août 1934, p. 465.

(30) On sait le rôle capital qu'ont joué dans ce domaine les associations d'anciens élèves, en particulier celle du Collège musulman de Fès.

le complément rigoureusement indispensable à la sauvegarde de la personnalité nationale.

*
**

Ce que les intellectuels perçoivent et expriment rationnellement, l'âme populaire le sent obscurément. Voilà pourquoi les petites écoles quasi-médiévales que les Français avaient trouvées en 1912 n'ont pas disparu, ni sous le Protectorat ni depuis. A Casablanca, leur nombre a crû avec la population musulmane. En 1949, on comptait 423 *msîd*-s avec 9 462 élèves, soit 12,4 % des enfants d'âge scolaire. Les effectifs dépassaient largement ceux de l'enseignement franco-marocain qui s'élevaient la même année à 6 685. Le secteur de l'Ancienne Médina (*intra et extra muros*) comprenait 78 écoles avec 3 021 élèves, celui de la Nouvelle Médina 212 écoles avec 5 143 élèves, celui des Quartiers Industriels 133 écoles et 1 298 élèves (31). La moyenne était de 22 à 23 élèves par *msîd*, pour l'ensemble de la ville, mais elle était très inégale selon les secteurs : 38 en Ancienne Médina, 24 en Nouvelle (32) et à peine 10 dans les Quartiers Industriels. Certains *msîds* avaient un nombre d'élèves inférieur encore à ces moyennes, car quelques-uns en comptaient plus de 50 : un état de ces écoles en 1947-48 en donne 22 ayant moins de 10 élèves et 6 en ayant plus de 50; 31 % en comptaient de 10 à 20, 19 % de 21 à 30, 40 % de 31 à 50 (33).

Cet enseignement n'était pas gratuit. Sans doute, les *fqîhs* avaient des gains bien modestes et beaucoup devaient exercer un second métier, celui de couturier par exemple. L'écolage n'en représentait pas moins une lourde charge pour des familles pauvres. En 1953, dans un *msîd* du *Derb Ghallef*, chaque élève apportait au *fqîh* le samedi 50 francs, le mercredi une gratification (théoriquement facultative, pratiquement obligatoire) de 20 francs, plus des cadeaux alimentaires, beignets, beurre, thé (34).

Les effectifs des écoles coraniques et les sacrifices qu'elles demandent aux parents prouvent l'attachement des Marocains à l'enseignement traditionnel, pour des raisons évidemment religieuses : même s'ils envoient leur enfant à l'école moderne, ils veulent d'abord le munir de ce viatique qu'est la possession du Coran. Car savoir le Livre « par cœur », c'est le posséder littéralement dans son cœur, par une sorte de présence réelle, et bénéficier ainsi de la plus sainte des bénédictions, de la protection la plus efficace contre les dangers moraux et matériels de l'existence. Sans doute n'est-il guère d'enfants qui le sachent en entier quand ils quittent le *msîd*; la plupart y restent trop peu de temps pour en apprendre autre chose que des fragments. Mais la valeur de la Parole divine est infinie et la *baraka* qui s'y attache n'est pas susceptible de division. Le succès persistant des *msîds* témoigne aussi de la difficulté qu'avaient les parents à trouver une place pour leurs enfants dans les écoles modernes, toujours insuffisantes, surtout à Casablanca, en raison de l'accroissement rapide de la population.

Mais on peut se demander si cette seconde raison entre pour beaucoup dans l'explication du phénomène. Car, depuis l'indépendance et malgré un énorme effort de scolarisation — dont nous parlerons plus loin — le nombre des *msîds* et des enfants qui les fréquentent n'a pas diminué, bien au contraire. A la fin de 1963, il y avait à Casablanca 1 307 écoles coraniques, comptant 29 653 élèves (35).

(31) Roger Maneville, *Fiche et répertoire...*

(32) Le secteur administratif de la Nouvelle Médina comprenait aussi, alors, le bidonville de Ben *Msîk* et ceux des quartiers ouest.

(33) Claude Collet, *L'enseignement privé musulman à Casablanca*, mémoire de stage de l'E.N.A., Paris, janv. 1949 (inédit), annexe III.

(34) Béranguier, *ibid.*, p. 83.

(35) Renseignement fourni en mars 1964 par la Préfecture de Casablanca.

Ce chiffre représente 15 % de l'effectif probable des enfants d'âge scolaire (36), tandis que, nous l'avons vu, le taux de 1949 n'était que de 12,4 %. Or, cette même année 1963, 77 % des enfants nés en 1956 et 1957 avaient pu être admis dans les écoles de Casablanca. Ce n'est donc pas à l'insuffisance de la scolarisation qu'il faut attribuer la vogue persistante des *msîds*. Il est vrai que les parents les utilisent au fond comme des garderies. Ils remplacent en quelque sorte les écoles maternelles, que le Maroc indépendant a considérées, non sans raison, comme un luxe, étant donné l'ampleur des problèmes de scolarisation qu'il avait à résoudre. La population casablancaise n'en reste pas moins attachée, en dépit de son caractère archaïque et de son inaptitude à toute évolution, à un type d'enseignement qui répond à sa conception sacrale de l'éducation. L'origine rurale d'une grande partie de cette population, son urbanisation incomplète expliquent sans doute un phénomène sur lequel nous aurons à revenir quand nous étudierons la vie religieuse.

*
**

Si la culture arabe et musulmane avait dû se contenter, pour lutter contre la concurrence de la culture française, du moyen de diffusion que lui offraient les écoles coraniques, il est évident que ses chances eussent été bien faibles. Pour survivre, elle devait assumer l'enseignement moderne, comme elle l'avait fait en Orient. Très vite il y eut au Maroc des hommes pour le comprendre. La première école coranique « rénovée », *msîd mujaddad*, fut ouverte à Fès, en 1921, sur l'initiative d'un commerçant, El-Hâjj Mohammed Lahlou. Dans la plupart des villes, des comités de patronage se formèrent, groupant quelques notables, lettrés, commerçants ou fonctionnaires, pour obtenir cette rénovation de l'enseignement traditionnel (37).

Les *msîds* rénovés connurent un vif succès. Ils « regorgent d'enfants à peu près partout, écrivait Paul Marty, en 1925, sauf à Casablanca » (38). La ville en comptait cependant deux en 1924, dont l'une inscrivit en 1928 un cours de français dans son horaire quotidien (39). Mais la vogue ne dura pas. Ces écoles coûtaient plus cher que les vieilles et l'enseignement n'y valait pas celui des écoles modernes, qui était gratuit. Beaucoup disparurent. L'essor du nationalisme, à partir de 1931, devait leur valoir un regain de faveur et aboutir à la création d'un véritable enseignement libre moderne, conforme à la revendication d'un enseignement « national », c'est-à-dire en langue arabe, telle qu'elle fut présentée par la délégation marocaine à la commission de réforme de 1946 (40).

Casablanca se distingue dans le succès de l'enseignement libre. Le fait s'accorde avec le changement qui s'opère à la même époque dans la géographie du nationalisme : Fès cesse peu à peu d'en être la capitale pour céder ce rôle à Casablanca. En 1943, le Sultan inaugure officiellement à Casablanca un *msîd'ilmî* (41), qui prend le nom d'école « Prince Moïlay 'Abdallah ». En 1944, c'est la rénovation

(36) Sur une population musulmane évaluée à 980 700 en prolongeant jusqu'en 1963 le taux moyen d'accroissement annuel de la période 1952-1960.

(37) Cette rénovation portait sur l'ordre et la propreté des locaux, le matériel scolaire, la répartition des élèves en classes; et aussi sur les programmes : à l'apprentissage traditionnel du Coran, on ajoute du « catéchisme » expliqué, des rudiments de grammaire, parfois un peu d'arithmétique et même des leçons pratiques de français.

(38) *Le Maroc de demain*, pp. 136-41.

(39) L. Paye, I, p. 226.

(40) Tout un système parallèle à celui de la Direction de l'Instruction Publique et relevant uniquement du Palais, par l'intermédiaire du Délégué du Grand Vizir à l'enseignement, fut peu à peu institué. Un « certificat d'études arabes », délivré par ce délégué, fut créé en 1948. Un dahir de 1935 soumettait au contrôle de la D.I.P. les écoles libres modernes, dont la première avait été l'Institution Guessous de Rabat. Les nouvelles écoles trouvèrent plus commode de se déclarer *msîds* rénovés, ceux-ci, de par le dahir du 11 décembre 1937, ne relevant que du Délégué du Grand Vizir.

(41) « *Msîd scientifique* ». C'est la nouvelle appellation des *msîds* rénovés.

de la médersa « En-Najâ », ouverte en 1933 et la création de l'école « Prince Moulay Hassan ». En 1945 s'ouvrent trois nouvelles écoles; en 1946, quatre, dont l'école de fillettes « Princesse Lâlla 'Aïcha »; en 1947, trois, dont l'école « S.M. Sidi Mohammed ben YouÛssef ». Les 6 écoles de 1939, comptant 490 élèves passent à 19 en 1945, avec 3 015 élèves, et à 26 en 1948, avec 4 980 élèves, soit près du 1/5 de l'effectif total du Maroc (42). En 1952, le nombre total d'élèves atteint 5 670. En dépit du dahir de 1935, qui prétendait réserver cet enseignement aux garçons, elles comptent à cette dernière date, 30 % de filles environ. Les classes sont parfois mixtes, ce qui ne serait pas admis dans les écoles du Protectorat, mais l'autorité morale du Sultan et le caractère « sacré » de la cause font accepter une *bid'a* aussi radicale.

Parmi ces écoles, deux seulement préparent au certificat d'études primaires musulmanes et sont régies par le dahir du 1^{er} avril 1935, donc autorisées et contrôlées par la D.I.P. C'est la « médersa du Prince Moulay Hassan », qui compte en novembre 1948, 12 classes et 600 élèves dont 100 internes, et la « médersa Sidi Mohammed ben YouÛssef » avec 13 classes et 715 élèves, toutes les deux situées en Nouvelle Médina et dont le corps enseignant est en grande majorité originaire de Fès. Dix autres écoles groupant près de 3 000 élèves, ne préparent qu'au « certificat d'études arabes », organisé par le Délégué du Grand Vizir. Trois se trouvent dans l'Ancienne Médina, six dans la Nouvelle et une au Derb Ghallef. Toutes sont mixtes, sauf la « médersa Lâlla 'Aïcha », réservée aux fillettes (elles sont 270). Les quatorze autres écoles — quatre en Ancienne, dix en Nouvelle Médina — ne se distinguent guère des msds que par un enseignement de l'arabe plus poussé, mais ne font pratiquement aucune place aux disciplines modernes; elles ne préparent à aucun examen; beaucoup sont mixtes également (43). Dans les années suivantes, il s'en crée à 'Ain Chok, à Ben Msik, au Derb Moulay Chérif, mais d'autres disparaissent et les effectifs de 1949 sont légèrement inférieurs à ceux de 1948.

Le nombre de candidats présentés au certificat d'études arabes par les écoles libres de Casablanca est, en 1949, de 203, sur lesquels 134 sont reçus. Les deux écoles préparant au C.E.P.M. y obtiennent de très honorables succès: 34 élèves présentés, 24 reçus en 1948 (ce sont tous des garçons). L'école Sidi Mohammed ben YouÛssef présente même des candidats à l'examen d'aptitude aux bourses: 11 reçus sur 21 en 1949, et à l'examen d'entrée dans les lycées: 11 reçus sur 13 la même année. C'est que les familles bourgeoises envoient souvent leurs enfants dans de telles écoles, n'hésitant pas à les retirer de l'école publique quand une *medersa* se crée dans le quartier: c'est ainsi que l'école Sidi Mohammed ben YouÛssef reçoit de l'école publique la plus proche 30 élèves en octobre 1944, 21 en 1945 et 23 en 1946, et ce sont parfois les meilleurs (44).

Le succès des écoles libres engagea certains directeurs à organiser un enseignement secondaire en langue arabe. Il s'agissait de démontrer qu'un enseignement complet pouvait être donné en arabe à tous les degrés. En 1952, il y avait au Maroc 14 établissements dans ce cas. Casablanca, à elle seule, en comptait quatre, qui groupaient 288 élèves sur les 866 de l'ensemble du pays, soit le tiers. Sur ce nombre, 204 appartenaient à l'école 'Abdelkrim Lahlou, fondée en 1948 boulevard Bonaparte, en bordure de la Nouvelle Médina (45). Ces classes devaient conduire à un « baccalauréat arabe » qui fut effectivement créé quelques années plus tard.

(42) La région administrative de Casablanca compte à la même date 1 797 élèves dans les écoles libres, quand la région de Fès (ville exclue) n'en a que 300 et celle de Marrakech 630.

(43) D'après Maneville, *Fiche et répertoire...*, 1949.

(44) G. Drouilh, *Le protectorat et l'enseignement musulman et israélite au Maroc*, mémoire de stage de l'E.N.A., 1948 (inédit), p. 27.

(45) L. Paye, p. 376, n. 3.

Le paradoxe de cette histoire, c'est que l'action des partisans d'un enseignement unifié aboutissait à doubler le système existant d'un type supplémentaire d'école. Il est bien entendu que, dans leur pensée, l'école privée de langue arabe était destinée à devenir « l'école nationale », le jour où la nation marocaine aurait recouvré la libre gestion de ses propres affaires. Nous verrons que l'indépendance n'a pas complètement résolu le problème et que la dualité qui subsiste encore dix ans après traduit deux conceptions divergentes de l'avenir national.

*
*

Nous n'avons pas encore parlé de l'enseignement féminin. Il constituait un problème particulier, du fait de la condition de la femme dans la société traditionnelle et du lien étroit qu'établissait la conscience populaire entre cette condition et la religion musulmane. Il y avait des *msîds* pour fillettes à Fès, autrefois : une quinzaine seulement sur cent vingt et fréquentés uniquement par des filles de la bourgeoisie (46). Il ne semble pas qu'il en eût existé à Casablanca.

Quand le Protectorat créa des écoles pour les fillettes musulmanes (47), leur première clientèle, contrairement à ce qu'on aurait pu croire ne se recruta pas dans la bourgeoisie. Celle-ci bouda tout d'abord un enseignement qui lui paraissait dangereux ou inutile pour des femmes. Jusque vers 1920, les écoles de filles furent des ouvriers ou écoles d'apprentissage : les familles pauvres y envoyaient leurs enfant pour apprendre à tisser des tapis, à coudre, à broder, et rapporter quelque argent (48). Puis les notables commencèrent à s'intéresser à cet enseignement. Leurs exigences étaient autres. Ils voulaient pour leurs filles une instruction religieuse et morale, un peu de français et des choses pratiques : hygiène, puériculture, raccommodeage. La broderie était admise — c'était une vieille tradition, pour les filles de la bourgeoisie, que l'école de la *ma'allema* — mais non le tissage des tapis, travail de filles pauvres ou de paysannes. Ainsi, l'enseignement féminin se scinda-t-il tout naturellement en deux, comme le masculin. Il y eut, sans qu'elles en prissent le nom, des écoles de filles de notables et des écoles d'apprentissage, ces dernières fréquentées par les enfants des milieux les plus pauvres.

En 1931, la scolarisation des filles était fort en retard sur celle des garçons, — elle l'est d'ailleurs encore. A Casablanca, pour cinq écoles de garçons, il n'y avait que deux écoles de filles; pour 965 élèves du sexe masculin, 419 seulement du sexe féminin; le taux de scolarisation n'était que de 4,9 % au lieu de 11,3 chez les garçons. Mais notre cité n'était pas à l'arrière-garde dans ce domaine; bien au contraire, elle devançait Fès qui n'avait que 201 fillettes à la même date dans les écoles modernes, pour une population musulmane légèrement supérieure.

Le recrutement n'était pas le même dans les deux écoles de la ville : celle de l'Ancienne Médina avait une clientèle bourgeoise, les sœurs des « fils de notables »; celle de la Nouvelle Médina avait une population scolaire d'origine modeste et même pauvre. (La situation devait plus tard s'inverser avec l'évolution des quartiers.) Une enquête menée en 1937 montre que les souhaits différaient ici et là. A l'école de la Nouvelle Médina, les parents étaient divisés : quelques-uns voulaient un enseignement général, d'autres préféraient l'apprentissage du tapis. En revanche, à l'Ancienne Médina, les élèves ne se satisfaisaient plus des trois heures d'enseignement général : quelques-unes apprenaient le piano comme les jeunes bourgeoises françaises, d'autres voulaient s'initier à la dactylographie,

(46) R. Le Tourneau, *Fès*, p. 540.

(47) La première fut ouverte à Salé en 1913 : elle trouva à peine 30 élèves qui « la fréquentèrent avec une assiduité inégale et une exactitude fantaisiste ». (Mme G. Counillon, « Les écoles franco-musulmanes de fillettes au Maroc », *B.E.S.M.*, 1946, p. 321).

(48) Les travaux des écolières étaient vendus et le bénéfice réparti entre les familles.

plusieurs rêvaient d'études secondaires : elles voulaient être infirmières, sages-femmes, institutrices voire professeurs, presque toutes voulaient préparer le certificat d'études. Parmi les parents, 80 sur 407 demandaient que leurs filles pussent passer le certificat d'études et entrer dans l'enseignement secondaire; c'étaient surtout de gros commerçants et des fonctionnaires (49).

Cette évolution coïncidait avec l'arrivée à l'âge d'hommes des premières générations formées dans les écoles modernes, bacheliers qui rêvaient d'épouser des bachelières. Il ne s'agit plus d'inculquer aux filles des connaissances pratiques ou des arts d'agrément, mais de les instruire, comme les garçons. On réclame donc plus de français dans les programmes, mais aussi de l'arabe, car la dépersonnalisation de l'âme féminine est ressentie comme plus grave encore pour la nation que celle de l'âme masculine. Ceci posé, les choses iront vite et les tabous seront renversés avec une rapidité surprenante. Comme il n'y a pas de femmes capables d'enseigner l'arabe, on le fera enseigner par des hommes — sous la caution, il est vrai, du Prince des Croyants (50) — et, au service d'une cause aussi sainte, on ne reculera pas devant la mixité : Qarawiyyîn, sanctuaire de la tradition, ouvre en 1948 une section féminine (51); en 1950, dans le bidonville de Ben Msik, nous visitons un msid rénové où les trois premiers bancs étaient occupés par des fillettes.

*

**

Les mouvements profonds qui agitaient la société marocaine ne laissent pas l'enseignement officiel immuable. Les différences entre les trois types d'écoles citadines s'estompaient peu à peu. On préparait, dès avant la dernière guerre, au certificat d'études dans les « écoles urbaines » comme dans les « écoles de fils de notables » et la préparation du même examen impliquait les mêmes programmes, en arabe comme en français. Quant aux écoles d'apprentissage, elles faisaient une place de plus en plus importante, elles aussi, à l'enseignement général et leur programme était le même que celui des autres écoles jusqu'au niveau du cours moyen 1^{re} année. La cause de l'enseignement moderne était gagnée : toute école neuve se remplissait immédiatement. Encouragé par les exhortations du Souverain et l'exemple de ses filles, l'enseignement féminin prenait un essor définitif.

Casablanca suit le mouvement. En 1951, de nouvelles écoles ont été construites à la Nouvelle Médina (boulevard de Suez), au Derb Moulay Chérif, à 'Aïn Chok, à 'Aïn Seba'. Les effectifs de garçons s'élèvent à 7 325 — en y comptant les classes primaires du Collège Musulman, — après avoir été de 2 126 en 1941 et de 4 407 en 1947. D'après son taux de progression entre 1936 et 1952, la population musulmane peut être évaluée, en 1951, à 438 000 environ. C'est donc 16,7 % des garçons qui fréquentent cette année-là les écoles franco-musulmanes de Casablanca. Il faut y ajouter ceux qui suivent les cours d'une école publique européenne : il y en a 299 (contre 7 en 1935), — ceux qui fréquentent une école privée européenne : ils sont 63 (contre 3 en 1935) (52), — et, enfin, ceux qui sont inscrits dans une école libre musulmane reconnue par la D.I.P. et préparant au certificat d'études musulmanes : ces écoles sont au nombre de trois et groupent 1 414 enfants. C'est donc 9 101 garçons au total qui reçoivent un enseignement moderne conduisant au certificat d'études primaires musulmanes ou européennes : ils représentent 20,7 % de la population masculine musulmane scolarisable.

(49) L. Paye, II, pp. 286-9.

(50) En 1943, le Sultan décide que l'arabe pourra être enseigné aux jeunes musulmanes par des mouderrès et, « pour donner tous apaisements aux familles », précise que les maîtres seront nommés par lui, après un concours qui se déroulera au Palais même.

(51) L. Paye, II, p. 410, n. 1. Il ne s'agit encore que des cycles primaire et secondaire.

(52) Ils sont presque tous dans des écoles privées non-confessionnelles. Très rares, à cette époque, sont les parents musulmans qui oseraient confier leur enfant à une école chrétienne.

Les écoles de filles étaient, en 1951, au nombre de cinq : deux en Ancienne Médina, deux en Nouvelle, une à Aïn Chok; avec un total de 3 715 élèves. Les écoles européennes privées comptaient 82 musulmanes (contre 1 seule en 1935) et les écoles européennes publiques 275 (soit presque autant que de garçons). Les écoles libres musulmanes reconnues par la D.I.P. n'avaient pas de fillettes (53). Le total s'élevait à 4 072, soit un taux de 9,3 %, supérieur à celui de 1931, mais inférieur à celui des garçons dans une mesure à peu près constante.

Pour apprécier ces chiffres, il importe de savoir qu'à la même époque les enfants Israélites de Casablanca, filles et garçons, fréquentant une école moderne représentaient 64 % de la population scolarisable. L'écart était d'autant plus large que, si les deux communautés différaient beaucoup par le nombre, leur niveau de vie moyen était tout à fait comparable.

De plus, Casablanca qui, naguère, figurait en bonne place dans la course à la scolarisation, s'était laissé distancer, à la fin du Protectorat, par la plupart des autres villes. En 1955-56, sur 42 500 enfants musulmans des deux sexes de 6 à 9 ans, l'âge des trois premières années d'école, elle n'avait scolarisé, dans les écoles publiques, que 15 596, soit 36,6 %, ce qui la situait juste à l'avant-dernier rang des dix principales villes de la zone sud, juste avant Marrakech, 34,3 %, et juste après Fès, 48 %, mais loin derrière Oujda : 100 %, Agadir : 89 % Meknès : 78 %, et Rabat : 63 % (54).

On ne saurait s'en étonner. Comme Marrakech, mais pour d'autres raisons et dans un autre style sociologique, Casablanca était la ville du Maroc qui comptait — et qui compte encore — la plus forte proportion de population non ou mal urbanisée. Son essor industriel, dans les années 50, lui avait valu d'attirer une grande partie de l'exode rural. Malgré l'effort accompli pour doter les nouveaux quartiers d'écoles, il était difficile à l'administration de suivre une extension aussi rapide, à quoi l'on ajoutera que les nouveaux venus, préoccupés avant tout de leur subsistance, n'avaient ni les mêmes exigences ni les mêmes moyens en matière d'instruction que des citoyens confirmés : il s'agissait de ruraux illettrés dont le statut socio-économique était très bas.

*

**

Il nous reste à dire un mot de l'enseignement du second degré et de l'enseignement supérieur.

Quand Lyautey créa les collèges franco-musulmans, il ne songea évidemment pas à Casablanca, ville sans passé et sans bourgeoisie. Fès et Rabat, nous l'avons vu, eurent le leur dès les premières années du Protectorat, Marrakech en 1936; Casablanca dut attendre les dernières années du Protectorat. Les administrations sont, par essence, routinières, l'universitaire comme les autres. Elles avaient l'habitude de considérer Casablanca comme une ville européenne, tant les problèmes que posait l'importante population européenne éclipsaient les autres. Il leur fallut du temps pour s'apercevoir que Casablanca devenait la plus grande ville « indigène » et que le sort du Maroc avait plus de chances de se jouer là que, comme autrefois, dans la médina de Fès.

La création d'un cours complémentaire à Casablanca était envisagée en 1939. Elle eut lieu en 1941, en même temps que celle des C.C. d'Oujda, Khemisset et Sefrou. Comme celui d'Oujda, le C.C. de notre ville reçut une orientation commerciale. Ce n'est qu'en 1949 que le cours complémentaire fut transformé en collège

(53) Une dizaine, sur 700 élèves, fréquentaient la médersa Sidi Mohammed ben Yousséf.

(54) Forichon et Mas, « Les problèmes de la répartition du peuplement au Maroc », *B.E.S.M.*, XXI, mars 1958, p. 501, tabl. II. On y lit pour Casablanca 86,6 %. Il y a évidemment une faute d'impression. Le commentaire dit d'ailleurs : « Les taux les plus faibles se constatent à Casablanca et Marrakech » (p. 502).

musulman, préparant à la première partie du baccalauréat, et reçut le nom de Collège Moulay Hassan, du nom du prince héritier.

Auparavant, les jeunes casablancais avaient le choix entre l'internat au Collège Moulay Yousséf, à Rabat, ou les établissements secondaires européens de la ville (55). Ces deux débouchés ont pu être jugés suffisants pendant bien des années : le nombre de Musulmans qui obtenaient le certificat d'études primaires musulmanes à Casablanca était, en 1942, de 22 garçons et 1 fille; en 1947, de 63 garçons et 16 filles. A ne considérer que le lycée Lyautey (grand lycée), il comptait, en 1933-34, 20 élèves musulmans (contre une quarantaine d'Israélites). Leur nombre s'élève à près de 60 en 1940-41, redescend à moins de 20 en 1942-43, puis monte en flèche dans les années suivantes pour atteindre 243 en 1953-54, soit 13 % de l'effectif total, cependant que les Marocains israélites sont au nombre de 120 (56).

Les autres établissements secondaires européens ont beaucoup moins d'élèves. Voici les effectifs pour l'année scolaire 1950-51 (57) :

TABLEAU 125

Etablissements	Garçons	Filles
Collège Musulman	362	
Lycée Lyautey	204	
Lycée de Jeunes Filles		21
Ecole Industrielle	31	
Collège Mers-Sultan	3	23
Institution Maintenon (privée)		32
Total	600	76

Le collège musulman avait 173 élèves dans les classes secondaires en 1949-50. Sa progression a donc été rapide. Sa part dans l'accroissement des effectifs généraux de l'enseignement secondaire musulman masculin au Maroc avait été de 31 % en 1949-50, elle s'élevait à 48 % en 1950-51. Il y avait 91 candidats à l'entrée en 6^e en octobre. C'est assez dire combien la création de cet établissement répondait à un besoin. Il est vrai qu'il comportait un internat, fréquenté par 140 élèves au 1^{er} novembre 1950 : ces jeunes gens étaient évidemment étrangers à la ville.

Avec les élèves des écoles libres, c'est près de 900 garçons et, avec les filles, près d'un millier de jeunes musulmans qui faisaient des études secondaires à Casablanca en 1950-51, soit le 1/5 environ des effectifs globaux du Maroc (Musulmans dans le second degré).

*
**

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il est à peu près impossible de préciser le nombre de Casablancais qui s'y trouvent inscrits. Il n'y avait pas d'université au Maroc avant l'indépendance et la majorité des étudiants, marocains ou français, se trouvaient en France. Cependant certains enseignements, surtout juridiques et scientifiques, avaient été organisés à Rabat, dans le cadre

(55) En 1929, on comptait au total 65 Musulmans dans les classes secondaires des établissements européens du second degré, au Maroc. Il y avait alors moins de 150 élèves dans les classes secondaires des deux collèges musulmans. Cf. L. Paye, I, p. 229.

(56) J. L. Miège et J. Gautier-Dalche, « Les élèves marocains musulmans du lycée Lyautey », *B.E.S.M.*, XIX, n° 65, 1955, pp. 54 et 56.

(57) Enquête personnelle.

du Centre d'Etudes Juridiques, du Centre d'Etudes Supérieures Scientifiques et, pour les Lettres, de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (58). Certains cours de droit et de lettres étaient donnés aussi à Casablanca. Il y avait également au lycée Lyautey des classes de préparation à diverses grandes écoles scientifiques et une classe de lettres supérieures. Ces classes ne comptaient en 1950-51 que 19 Marocains musulmans : 2 en « math'sup. », 2 en « math'spé' », 2 en « véto », 2 en « agro », 2 en « agri », 2 en lettres supérieures, etc. (59). La plupart de ces classes n'existant qu'à Casablanca, une partie des élèves étaient sans doute étrangers à la ville.

Nous avons pu d'autre part, obtenir, en avril 1954, un état des étudiants musulmans domiciliés à Casablanca qui poursuivaient leurs études en France : ils étaient 67, sur 328 pour l'ensemble des Marocains musulmans, soit le 1/5. (C'est Fès que fournissait le plus gros effectif.) Sur ces 67, 45 étaient à Paris. Les disciplines se répartissaient ainsi :

TABLEAU 126

Lettres	4	Classes prépar. aux	
Droit	6	grandes écoles	4
Sciences	5	Grandes écoles	3
Médecine	7	Ecoles diverses	28
Pharmacie	3	Beaux-Arts	7 (60)

Nous ne connaissons pas le nombre de ceux qui faisaient leurs études à Rabat. Si nous considérons les chiffres des candidats aux examens de l'enseignement supérieur proprement dit, en 1955, pour les lettres, le droit et les sciences, nous arrivons à un total de 251 (61). En admettant que, là aussi, Casablanca représente le 1/5, nous pouvons admettre le chiffre d'une cinquantaine de casablançais. C'est donc de 110 à 130 jeunes musulmans de Casablanca, qui, dans les dernières années du Protectorat, faisaient des études de niveau supérieur (62). La ville venait certes, sur ce terrain, après Fès et Rabat, mais, si l'on songe à son absence de tradition intellectuelle et aux origines rurales récentes de la plus grande partie de sa population, le fait n'a rien qui doive surprendre.

*
**

Quand on cherche à évaluer les effets de la scolarisation dans une société, le nombre des enfants présents dans les écoles ne constitue évidemment qu'un des éléments du problème. Les effets individuels sont très inégaux, selon que l'enfant fait une scolarité complète ou incomplète, selon qu'il est stable ou instable, assidu ou non. Sur le plan collectif, ces données peuvent se traduire en statistiques. Les conséquences pour la société ne sont pas les mêmes si les diplômés délivrés en fin de scolarité sont nombreux ou rares. Dans une ville où

(58) Il était possible de préparer, à Rabat, une licence en droit, plusieurs licences ès sciences et, en lettres, la licence d'arabe et certains certificats, d'histoire et de géographie notamment. Les grades étaient conférés par des universités françaises, principalement celle de Bordeaux.

(59) Miège et Gautier-Dalche, *ibid.*, p. 54.

(60) Renseignements fournis par le Service social universitaire de la Direction de l'Instruction Publique. Notons que les Israélites Marocains casablançais étaient, à la même date, 59 à poursuivre leurs études en France, soit le tiers de l'effectif total des Israélites marocains. Les Européens de Casablanca étaient 587, sur 1 498 pour tout le Maroc.

(61) *Annuaire statistique du Maroc 1955-1956*, pp. 98-100. Nous n'avons retenu que les examens de licence ou de niveau correspondant, le diplôme d'arabe de l'I.H.E.M. par exemple.

(62) Il eût été intéressant de savoir combien suivaient les cours de Qarawiyîn, mais nous n'avons pu obtenir le renseignement.

l'instruction ne touche qu'une minorité, il est important de savoir si cette minorité, appartient à une ou plusieurs classes sociales et lesquelles. Avant et depuis l'indépendance, il y a eu une telle évolution sur le plan de la quantité que nous avons affaire, en réalité, à deux situations sociologiques différentes et que le moindre souci de méthode impose d'étudier les deux séparément. Avant d'indiquer les chiffres de la scolarisation depuis la fin du Protectorat, nous esquisserons une étude qualitative de la situation scolaire dont la dimension quantitative a été mesurée précédemment.

On a beaucoup reproché au Protectorat l'insuffisance de sa scolarisation. On ne lui a jamais reproché — sauf à propos des écoles foraines, qui avaient précisément pour but de remédier à cette insuffisance — de dispenser un enseignement de médiocre qualité. Pourtant les résultats ne paraissent pas avoir entièrement répondu à l'effort déployé et à la qualité des moyens mis en œuvre. Instruire les enfants dans une société où la culture est largement répandue ou dans une population en grande majorité analphabète, les deux entreprises sont vouées à des « rendements » bien différents. Au Maroc, les conditions sociales et même politiques ont pesé lourdement, dans les débuts de la scolarisation et jusqu'à une date assez récente, sur les études des enfants. La situation était à cet égard encore moins favorable à Casablanca que dans les autres villes.

Beaucoup d'enfants arrivaient trop âgés à l'école primaire et leur esprit n'avait plus la fraîcheur nécessaire à l'acquisition des rudiments. A l'école de la Ferme Blanche, en 1952, au cours élémentaire 2^e année — la 3^e année du cycle primaire — les âges s'échelonnaient de 8 à 17 ans. Ce retard se repercutait dans le secondaire. Si les lycées européens n'acceptaient les jeunes Marocains qu'aux mêmes conditions d'âge que les Français, les collèges musulmans se devaient d'être plus larges et la limite d'entrée en 6^e était fixée à 15 ans. L'état civil n'existait pas et un acte adoulaire en tenant lieu — on sait combien un tel acte est facile à obtenir — il ne faut pas s'étonner que bien des candidats au baccalauréat aient approché 25 ans.

Le retard venait le plus souvent des années passées dans le *msîd* : les parents tenaient à y envoyer l'enfant avant de l'inscrire à l'école moderne. Pour peu qu'il eût bonne mémoire et que le *fqîh* conçût l'espoir de lui faire apprendre la totalité du Livre Saint, il ne quittait guère l'école coranique avant 11 ou 12 ans et commençait son instruction primaire à l'âge où les petits Français la terminaient. Ajoutons que les habitudes mentales acquises au *msîd*, où la mémoire était seule exercée, rendaient plus difficile l'adaptation des jeunes esprits à des méthodes bien différentes.

L'instabilité était un autre défaut des écoliers marocains. Leur âge avancé l'expliquait en partie. Les facteurs politiques jouaient aussi. Quand le prestige français était atteint ou que la tension politique montait entre les nationalistes et le Protectorat, les effectifs baissaient. A Casablanca, en novembre et décembre 1942, le débarquement américain et le raid de deux avions allemands sur la ville entraînent une chute d'effectifs dans les écoles musulmanes (63).

La cause principale était la pauvreté de beaucoup de familles : l'instruction des enfants leur coûtait des sacrifices qu'elles ne pouvaient pas toujours poursuivre pendant la durée d'une scolarité normale. En 1938, à l'école Camille Mathieu (Nouvelle Médina), « la durée moyenne de la scolarité était de trois ou quatre ans. Les élèves savaient lire et écrire et, talonnés par le besoin en raison de la situation précaire de leur famille, quittaient l'école pour chercher du tra-

(63) A Fès, où l'opinion publique est particulièrement sensible, les effectifs diminuent de 25 % en 1940-41 : défaite française, arrivée de commissions d'armistice allemandes au Maroc; de 6 % en 1944 : manifeste de l'indépendance, troubles dans la médina en janvier (L. Paye, thèse, III, p. 509, n. 1).

vail », écrivait le directeur (64). « Les classes supérieures des écoles primaires contiennent peu d'élèves pauvres », constate un autre. Sans les cantines scolaires les effectifs eussent fondu plus vite encore : dans les écoles musulmanes d'apprentissage de Casablanca, le nombre des enfants nourris à midi atteignait, en 1938, la moitié de l'effectif. Plutôt que la misère, c'était quelquefois l'attrait d'un gain exceptionnel qui arrachait le jeune Musulman à l'école. En 1942, les élèves du cours complémentaires de Casablanca se voyaient offrir 32 ou 35 francs par jour par les compagnies de transport automobile et bien peu résistaient à la tentation (65). Pendant la guerre, les facilités du marché noir et des mille petits trafics auxquels il donnait lieu sollicitaient beaucoup de gosses un peu trop débrouillards et il eût fallu de l'héroïsme aux parents pour les envoyer à l'école.

Le résultat, c'est que, écrivait un directeur d'école en 1941, « nous perdons en chemin, avant qu'ils aient atteint le cours moyen 2^e année, les trois quarts de nos effectifs ». L'école de la rue de Mogador, à Casablanca, comptait, en 1952, 308 élèves dans cinq cours préparatoires et 60 élèves dans deux cours moyens. A l'école de la Ferme Blanche, les enfants entrés au cours préparatoire en 1947-48 étaient au nombre de 295, ils étaient 206 au CE 1 l'année suivante, 159 au CE 2 en 1949-50, 49 au CM 1 l'année d'après et 40 au CM 2 en 1951-52. Ce n'est pas 25 %, mais 14 % des enfants entrés à l'école qui sont allés au bout de leur scolarité. La déperdition est énorme. Les départs en cours d'année sont fréquents : à la même école, en 1951-52, un dixième de l'effectif des classes professionnelles avait quitté l'école entre novembre et mars. Et pourtant la situation s'était améliorée entre 1938 et 1951. Un directeur d'école constate, à cette dernière date, que « la durée moyenne de la scolarité était de trois ou quatre ans » avant la guerre, mais que, aujourd'hui, « la situation sociale des parents s'étant nettement améliorée, le temps des études se prolonge » (66).

L'assiduité des écoliers et lycéens musulmans laisse beaucoup à désirer. Au Lycée Lyautey, la présence dans les mêmes classes de Marocains et d'Européens rendait la comparaison aisée. On a constaté, en 1954, que dans une classe de Première, la moyenne des heures d'absence au cours de l'année scolaire avait été de 9,8 par élève pour le groupe européen et de 14,4 pour le groupe musulman; le maximum d'heures d'absence était chez les Européens de 24 1/2, chez les Musulmans de 41 (67).

Il faut évidemment tenir compte de l'âge élevé des élèves qui rend l'assiduité plus pénible : l'âge moyen des élèves musulmans de Première au lycée Lyautey, en 1954, était de 19 ans et 6 mois. Mais les raisons principales tiennent aux parents, incapables, le plus souvent, de surveiller les études de leurs enfants et de comprendre l'importance de l'assiduité. Dans une enquête menée, il est vrai, depuis l'indépendance — mais la situation était encore plus grave dix ans plus tôt — nous avons constaté que, chez les élèves musulmans du second cycle des établissements secondaires de Casablanca, 26 % avaient un père illettré et 34 % un père dont la scolarité se bornait à quelques années d'école coranique. Quant à la mère, elle était illettrée dans 90 % des cas (68). Les conditions d'habitation ne sont pas non plus favorables à un travail régulier. Notre enquête de 1961 révèle que 38 % des garçons vivent dans des logements où la densité moyenne est supérieure à 2 personnes par pièce et que 44 % des externes ne disposent pas chez eux d'une pièce où ils puissent s'isoler pour travailler. On sait combien les médinas sont bruyantes : les récepteurs de radio y donnent toute leur puissance. Ne parlons pas du Ramadan : il n'est pas question de dormir avant le *sh'ûr*, le repas qui précède

(64) Cité par Paye, *ibid.*, p. 517.

(65) *Ibid.*, p. 438.

(66) Rapports cités par L. Paye, pp. 437, 516 n. 2, 517, 546 n. 1.

(67) J. L. Miège et J. Gautier-Dalche, *ibid.*, p. 57.

(68) A. Adam, *Une enquête auprès de la jeunesse musulmane du Maroc*, pp. 20-21.

l'aube; aussi tous les écoliers et lycéens musulmans somnolent-ils en classe pendant cette période.

L'énorme déperdition dont nous avons tenté d'analyser les causes se traduit dans les résultats des examens. A Casablanca, en 1950, 162 garçons et 24 filles se présentent au certificat d'études primaires musulmanes; 123 et 18 sont admis. Sur 4 000 garçons qui étaient cette année-là en âge de le passer, c'est peu. Mais c'est peu aussi par rapport aux effectifs scolaires eux-mêmes.

*
**

Les enfants de familles aisées jouissent, en général, de conditions plus favorables à leurs études que leurs camarades pauvres. Il n'est donc pas sans intérêt de savoir à quels milieux sociaux appartenaient les enfants qui, sous le Protectorat, fréquentaient les écoles modernes. Deux enquêtes menées à quatorze ans d'intervalle dans trois écoles de Casablanca (Ferme Blanche, Camille Mathieu et rue de Mogador) fournissent des chiffres et permettent des comparaisons (69).

TABLEAU 127

Catégories sociales	1938		1952	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Familles d'ouvriers et d'employés	387	20,6	903	36,2
- de petits commerçants	254	13,5	477	19,1
- d'artisans	104	5,5	285	11,5
- de fonctionnaires du Protectorat et professions libérales	310	16,5	255	10,2
- vivant de petits métiers	230	12,3	238	9,5
- pauvres et miséreuses	209	11,2	134	5,3
- d'agriculteurs	152	8	88	3,6
- de rentiers et propriétaires	36	1,9	68	2,7
- de fonctionnaires et lettrés traditionnels	54	2,8	28	1,1
- de commerçants riches	146	7,7	20	0,8
Totaux	1.882	100	2.496	100

On remarquera la proportion élevée de familles modestes, ouvriers, petits commerçants, artisans, et l'accroissement de leur pourcentage entre 1938 et 1952, tandis que celui des commerçants riches, des fonctionnaires et professions libérales, des rentiers et propriétaires diminue. Si nous additionnons les taux des cinq catégories les moins aisées : ouvriers et employés, petits commerçants, artisans, gens vivant de petits métiers, pauvres et miséreux nous obtenons 63,1 % en 1938 et 81,6 % en 1952. Encore les autres catégories ne comportent-elles pas uniquement des bourgeois et des riches, il s'en faut de beaucoup : parmi les lettrés traditionnels, on trouve surtout des fils, dont on sait les modestes ressources, et, parmi les fonctionnaires du Protectorat, nombre de mokhaznis et de chaouchs, c'est-à-dire

(69) L. Paye, *ibid.*, III, pp. 452 et 522.

le plus bas degré de l'échelle de la fonction publique. On notera enfin que, en 1938, les écoles de Fès, Marrakech, Rabat, Meknès et Oujda réunies présentaient un pourcentage généralement supérieur à celui de Casablanca pour les catégories plus favorisées et inférieur pour les moins favorisées.

Considérons d'autre part une école de filles, celle du Derb Sidna, toujours en 1938. La répartition sociale des familles était la suivante, pour 569 élèves :

TABLEAU 128

Ouvriers et employés	19,8 %	Agriculteurs	7,3
Petits commerçants	19,1	Rentiers et proprié- taires	2
Artisans	5,1	Fonctionnaires et lettrés tradition- nels	2,8
Fonctionnaires du Prot.	14,8	Commerçants riches	5,6
Petits métiers	11,7		
Pauvres et miséreux	10,8		
		Total	100,0

Si nous faisons, comme tout à l'heure, le compte des cinq catégories les plus modestes, nous arrivons au taux de 66,5 % des effectifs. C'est-à-dire que les préjugés contre l'instruction des filles n'étaient pas plus tenaces dans les classes populaires que dans la bourgeoisie ou qu'en 1938, en tout cas, ils avaient notablement reculé.

Voici maintenant les professions des parents dans les principaux établissements secondaires de Casablanca en 1951 (70) :

TABLEAU 129

Catégories professionnelles des parents	Collège Musulman	Lycée Lyautey	Lycée de J. Filles et Collège Mers-Sultan (filles)
Commerçants, transporteurs, industriels	31	119	24
Cultivateurs	3	8	2
Propriétaires	9	5	1
Artisans	15	18	3
Fonctionnaires et employés modernes professions libérales	27	27	6
Fonctionnaires et lettrés tradit.	10	14	5
Ouvriers, chauffeurs	6	4	-
Domestiques	3	1	1
Enfants orphelins	4	4	2
Total	108	200	44

L'éventail n'est pas le même que dans l'enseignement primaire. Les commerçants s'imposent comme le groupe le plus nombreux et les ouvriers se font

(70) Le lycée Lyautey, le lycée de Jeunes Filles et le Collège Mers-Sultan étaient alors des établissements « européens » dont les programmes ne différaient en rien de ceux de la Métropole. Pour le Collège Musulman, il ne s'agit que d'un sondage, car l'effectif des classes secondaires, à cette date, dépassait 400.

rare. Les études secondaires imposent une lourde charge aux familles d'humble condition. Bien que les bourses soient nombreuses — il y avait 161 boursiers sur 362 élèves au Collège Musulman en 1950 — elles ne remplacent pas ce que le jeune homme pourrait gagner en prenant un métier à la sortie de l'école primaire. Pourtant, parmi les fonctionnaires, modernes ou non, du Collège, une bonne moitié sont de petites gens : mokhazeni, douanier, fqih, facteur, etc. Ces familles sont presque toujours nombreuses : il n'y a, au Collège, que 17 familles sur 105 à avoir moins de 4 enfants et la moyenne de l'ensemble est de 6 par famille. L'effort accompli par les pauvres est toujours considérable et parfois héroïque.

Les établissements européens ont une clientèle nettement plus bourgeoise que le collège musulman : 70 familles des trois établissements habitent les quartiers européens, 8 le Polo; au Collège, 11 seulement vivent en ville nouvelle, aucune au Polo. Parmi les élèves nés en dehors de Casablanca on ne compte que 11 Fâsis au Collège Musulman contre 57 au Lycée Lyautey et 19 dans les deux établissements féminins. Étant donné l'importance des Fâsis dans la bourgeoisie casablancaise, il est difficile de ne pas conclure que l'enseignement français avait la préférence de la classe bourgeoise.

*
**

C'est à coup sûr dans le domaine de la scolarisation que le grand élan d'enthousiasme national qui suivit l'indépendance a obtenu les résultats les plus spectaculaires. Le nombre des élèves marocains musulmans inscrits dans les établissements publics du premier degré est passé de 212 845 le 10 novembre 1955 à 1 034 877 le 10 novembre 1964, 1 068 140 en comptant l'enseignement privé (71). Bien que le chiffre de 1 530 000 prévu pour cette date par le Plan quinquennal en 1960 (72) n'ait pas été atteint, le taux de 100 % a paru cependant assez proche pour qu'un dahir du 13 novembre 1963 proclame l'obligation de l'enseignement de 7 à 13 ans.

La scolarisation n'a pas marché du même pas dans tout le Maroc. Les taux sont inégaux non seulement entre les provinces (province d'Oujda, en 1959, 38 %; province de Nador, 12 %) mais encore et surtout entre les villes et les campagnes : Fès-préfecture, 51 %; Fès-province, 23 %. La distance est moindre entre la ville de Casablanca et sa province : 34 % contre 27 %. Mais Casablanca se place à cette date au dernier rang des grandes cités marocaines :

TABLEAU 130

Oujda	68 %	Marrakech	47 %
Rabat	57 %	Tanger	43 %
Meknés	52 %	Casablanca	34 %
Fés	51 %		(73)

Le retard de la capitale économique s'explique par les faits déjà relevés : le caractère semi-rural et sous-prolétarien d'une grande partie de la population et l'ampleur de l'immigration. La ville s'était étendue avec une telle rapidité qu'il était difficile à la construction scolaire de suivre le développement de l'habitat. Mais un effort considérable a été accompli dans les années suivantes. Les locaux scolaires sont passés de 1 244 salles de classe en 1960 à 1 902 en 1963. Le tableau

(71) Le chiffre de 1955 ne concerne que la Zone Sud, celui de 1964 le Maroc tout entier. Sources : *Ann. Statist. du M. 1955-56, Annuaire de l'Afrique du Nord 1964.*

(72) *Plan quinquennal 1960-1964*, pp. 339-40. Ce chiffre aurait représenté une scolarisation à 70 %.

(73) *Ibid.*, tableau p. 339.

suivant indique la progression des effectifs dans l'enseignement primaire public de 1960 à 1964, avec le taux de scolarisation approximatif que représente chacun de ces chiffres (74) :

TABLEAU 131

Années scolaires	Effectifs globaux	Taux de scolaris.	Garçons		Filles	
			Effectifs	Taux	Effectifs	Taux
1960-61	88.255	56,7 %	51.084	65,7 %	37.171	47,8 %
1961-62	115.957	69,7 %	69.767	83,9 %	46.190	55,5 %
1962-63	135.957	74,1 %	77.600	84,6 %	58.357	63,6 %
1963-64	146.078	74,9 %	82.737	84,3 %	63.341	64,5 %

Les taux d'accroissement sont de 36 % pour les garçons et de 24 % pour les filles de 1960 à 1961, mais de 6,6 % et 8,5 % seulement de 1962 à 1963. Ralentissement inévitable : le dernier quart à scolariser est nécessairement le plus difficile.

Les filles, on l'a remarqué, suivent avec du retard. Malgré leurs progrès considérables entre 1960 et 1962, elles restent à peu près à la même distance des garçons en 1964 qu'en 1960 : il y avait 137 garçons scolarisés pour 100 filles en 1960, il y en a 130 en 1964. Cette proportion est cependant bien supérieure à celle de l'ensemble du Maroc, où l'on compte, en 1964, 269 garçons pour 100 filles. Dans la province de Casablanca (ville exclue), le rapport est de 381 à 100. La ville se place un peu après Rabat, qui a 123 garçons scolarisés pour 100 filles, mais c'est fort honorable si l'on songe à l'importance de la catégorie des fonctionnaires dans la population de la capitale administrative.

Bien qu'il reçoive l'énorme majorité des enfants d'âge primaire, l'enseignement public ne les réunit pas tous. Aux 135 957 enfants inscrits en 1962-1963 dans les écoles du ministère de l'Education Nationale, s'ajoutaient : 6 602 dans l'enseignement privé musulman, 1 719 à la Mission universitaire et culturelle française, 684 dans l'enseignement privé catholique et 500 environ dans l'enseignement privé non-confessionnel (75). Nous atteignons ainsi à un total d'un peu plus de 145 000 enfants ce qui représentait, pour l'année en cause, une scolarisation à 75,3 % environ. Nous n'avons pas, pour toutes ces écoles, la répartition par sexe. Dans l'enseignement privé musulman, l'écart entre garçons et filles est encore plus grand que dans l'enseignement public. A la M.U.C.F., au contraire, et dans les autres écoles privées, les filles sont presque aussi nombreuses que les garçons, ce qui montre que les enfants qui fréquentent ces écoles appartiennent à une classe sociale élevée. On remarquera la présence de plusieurs centaines de jeunes Musulmans dans les écoles catholiques, alors qu'il n'y en avait qu'un nombre insignifiant dix ans plus tôt. Il n'est pas douteux que l'attitude observée par l'Eglise catholique d'une façon générale à l'égard de la décolonisation et, au Maroc même, par la hiérarchie en 1953-55, a contribué à dissiper bien des préventions (76).

(74) Effectifs communiqués par la Délégation de l'Education Nationale à Casablanca. Les taux, calculés par nous, reposent, pour 1960, sur la population au recensement et, pour les années suivantes, sur une population évaluée en fonction du taux moyen d'accroissement annuel qui ressort de la comparaison entre les deux recensements de 1952 et de 1960. — Les statistiques de 1964-65 donnent 173 655 dont 73 190 filles, et celles de 1965-66, 188 326 dont 80 415 filles, mais il s'agit ici de la Préfecture du « Grand Casablanca », qui comprend, outre la ville, Mohammedia et plusieurs communes voisines.

(75) Les chiffres de la M.U.C.F. et des établissements privés dirigés par des Français ont été communiqués par le Consulat Général de France à Casablanca. Quelques écoles privées nous ont sans doute échappé : leur effectif d'élèves musulmans est certainement négligeable.

(76) Mais non pas toutes : au colloque sur l'enseignement qui se tint à Rabat en avril 1964, il y eut deux voix pour réclamer la nationalisation des écoles chrétiennes. Cf. *Annu. de l'Afr. du N.* 1964, p. 212.

Les progrès considérables de la scolarisation n'ont pas fait disparaître les vieilles écoles coraniques. Comme nous l'avons déjà indiqué, elles sont même plus nombreuses que jamais : en février 1964, le « Grand Casablanca » comptait 1 307 msïds avec 29 653 élèves, ce qui représentait environ 25 000 enfants pour la ville proprement dite. En les ajoutant aux élèves des écoles de type moderne, nous obtiendrons un taux de scolarisation d'environ 85 %.

*
**

On aura une idée plus détaillée de la scolarisation à Casablanca et de son progrès en se reportant au tableau 132, qui présente une estimation des garçons et des filles scolarisés pour chaque année d'âge de 5 à 17 ans. On prendra garde qu'il s'agit de la population marocaine, c'est-à-dire que les chiffres tiennent compte des Israélites qui, à Casablanca, peuvent être considérés comme scolarisés à 100 %. On se rappellera également que les chiffres de population par groupe d'âge sont ceux du recensement de 1960, inférieurs par définition à ce que devaient être ceux de 1963.

Ceci dit, on peut tirer du tableau deux enseignements. Le premier concerne la scolarisation des filles. On voit qu'elle est très en retard sur celle des garçons. L'écart est à peu près constant : il y a environ, pour chaque année d'âge, 2 000 filles de moins à l'école que de garçons, sauf pour 9 ans, où la différence est de 3 000. Le retard apparaît surtout quand on compare les taux de scolarisation des

TABLEAU 132

Estimation de la population marocaine de Casablanca scolarisée, par âge et par sexe, de 5 à 17 ans, au 1^{er} janvier 1963

Age	Garçons				Filles			
	Scola- risés	Par groupe d'âge	Populat. maroc. du gr. d'âge	% de scola- risation	Scola- risées	Par groupe d'âge	Popul. maroc. du gr. d'âge	% de scola- risation
5 ans	1,8	51,1	60,6	84,3 %	1,7	40,9	64,0	63,9 %
6 -	13,3				11,1			
7 -	13,6				11,1			
8 -	12,2				9,8			
9 -	10,2				7,2			
10 -	8,9	36,3	42,8	84,8 %	6,8	24,3	41,2	58,9 %
11 -	7,6				5,2			
12 -	7,9				5,0			
13 -	6,9				4,2			
14 -	5,3				3,1			
15 -	3,4				2,0			
16 -	2,2				1,0			
17 -	1,3	0,5						
Total	94,6				68,7			

Sources : *Annuaire statistique du Maroc 1962-1963*, p. 50. *Recensement 1960*, I, pp. 77 et 129.

N.B. — 1° Les effectifs sont donnés en milliers.

2° Il s'agit de la population marocaine, Musulmans plus Israélites.

3° La population du groupe d'âge est celle de 1960.

deux groupes d'âge. Ceux des garçons sont sensiblement égaux, ce qui signifie que l'effort de scolarisation avait déjà atteint, quelques années auparavant, le même niveau qu'en 1963. Celui des filles, au contraire, est nettement plus bas pour le

groupe 10-14 ans que pour le groupe 5-9 ans, ce qui signifie que la scolarisation continue de progresser, donc qu'elle avait des progrès à faire. On remarquera aussi que le déclin des effectifs scolarisés, avec l'âge, n'est pas sensiblement plus fort chez les filles que chez les garçons. S'il est vrai, comme on le dit souvent, que les parents retirent les filles de bonne heure pour les marier, il faut admettre que les garçons ne restent pas plus longtemps à l'école, bien que ce soit pour d'autres raisons, le plus souvent la recherche d'un emploi.

La seconde conclusion concerne les garçons. Comparons les chiffres qui se rapportent aux deux groupes d'âges : pour un même taux de scolarisation — à quelque chose près, mais on sait qu'il ne faut pas accorder trop de confiance aux statistiques marocaines en matière d'âge — on passe de 36 000 enfants pour le groupe 10-14, à 51 000 pour le groupe 5-9. C'est dire l'effort que doit fournir la collectivité, si elle veut seulement maintenir le taux de scolarisation au même niveau, pour faire face au double accroissement qui vient de la natalité et de l'immigration : il est évident que si la différence des effectifs tenait à l'abandon de l'école, les deux taux de scolarisation seraient inégaux. Mais cela veut dire aussi que les progrès de la scolarisation plafonnent aux environs de 85 %. Le fait tient non seulement à l'augmentation rapide de la population scolarisable, — laquelle absorbe les moyens qui pourraient être affectés à élever le taux de scolarisation, — mais aussi à ce qu'on pourrait appeler « la résistance à la scolarisation » des derniers 15 %. Résistance qui n'est, bien entendu, ni volontaire ni même consciente, mais qui tient sans doute à des facteurs multiples, tels que la rusticité des nouveaux immigrants, le niveau socio-économique très bas d'une partie de la population, la désintégration de la famille prolétarienne.

*
**

Il nous a paru intéressant de dresser une sorte de carte de la scolarisation à Casablanca. On trouvera au tableau 133 le nombre d'écoles et de classes par arrondissement, ainsi que les effectifs de l'enseignement du premier degré (77). Les quatorze arrondissements ont des effectifs scolaires très inégaux. Cela tient, d'abord, à la différence de leur population, qui s'échelonne de 12 000 à 115 000 Musulmans, mais aussi à leur équipement scolaire plus ou moins ancien et souvent concentré. En mars 1963, l'équipement scolaire en salles de classe apparaissait comme excédentaire dans cinq arrondissements, les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 12^e, c'est-à-dire l'Ancienne Médina, la partie la plus ancienne de la Nouvelle et les quartiers européens du centre et des Roches Noires, mais très déficitaires dans les neuf autres, auxquels il manquait 1 237 classes (78). C'est dire que de nombreux enfants effectuent pour se rendre à l'école des déplacements parfois assez longs.

Pour cette raison, il n'est pas possible de déterminer des taux de scolarisation par arrondissement. Certains — les cinq excédentaires — seraient scolarisés à plus de 100 %. D'autres offriraient un taux inférieur à la réalité : le 5^e, par exemple, qui n'a qu'une école, mais qui avoisine deux arrondissements très bien

(77) Précisons qu'il s'agit uniquement de l'enseignement public. Ceci explique le petit nombre des Israélites et des Etrangers qui s'y trouvent : les premiers fréquentent pour la plupart les écoles de « Ittihad-Maroc », ex-A.I.U., et les seconds celles de la M.U.C.F. La distinction entre « enseignement de type marocain » et « enseignement de type français » s'explique par la convention culturelle franco-marocaine du 30 mai 1957. Le second type est une survivance vouée à disparaître quand les écoles de la M.U.C.F. et de l'ex-A.I.U. auront absorbé l'une tous les élèves français et même européens, l'autre tous les élèves israélites et qu'il ne restera plus que des Musulmans, qu'on ne saurait longtemps laisser en dehors du droit commun.

(78) D'après un « plan triennal » établi en 1963 par la Délégation de Casablanca du Ministère de l'Education Nationale, bureau de la planification. Les besoins ont été évalués sur la base d'une classe pour 222 habitants. Le déficit global était de 828 salles de classe sur 3 482 jugées nécessaires.

ÉC



Carte

Fig. 11. — L'équipement culturel de la ville de
(avant de l'ouverture de la bibliothèque de la ville)
L'équipement culturel de la ville de



Carte établie par Melle F.Besson

FIG. 15. — L'équipement culturel et sportif de la Ville de Casablanca.
(Extrait de Casablanca, par D. Noin, Atlas du Maroc, Notices explicatives, Rabat, 1965.)
(Reproduit avec l'autorisation du Comité de l'Atlas du Maroc.)

Dessin par A. ROUDIÈS I.S.C Rabat



Carte établie par Melle F. Besson

pourvus, le 3^e et le 4^e. Ceci dit, c'est évidemment dans les quartiers les plus récents et les plus populaires que la scolarisation est la moins avancée : le 11^e, Sidi 'Othmân, qui compte 17 643 élèves musulmans alors qu'il avait en 1960 plus de 23 000 scolarisables. L'effort d'équipement, sans doute, ne se relâche pas, mais les besoins augmentent chaque année dans une proportion plus forte à Casablanca qu'ailleurs puisque, à la croissance démographique, dont on sait l'ampleur, s'ajoute l'immigration.

TABLEAU 133

Enseignement public du 1^{er} degré, à Casablanca, au 10 novembre 1963

Arrondissements	Nombre d'établissements	Nombre de classes	Effectifs de l'enseign. de type maroc.		Effectifs de l'enseign. de type français		Elèves		
			G.	F.	G.	F.	Marocains		Etrangers
							Musulm.	Israél.	
1° (Anc. Méd. et quart. europ. au S.E. de l'A.M.)	9	218	3.919	3.789	407	355	8.113	198	159
2° (Anc. Méd. extra muros et qu. eur. au S.O.)	23	455	8.701	6.628	1.173	2.070	17.021	1.425	126
3° (D. Ghallef, Palmier, D. Jfdi, Maa-rif, Oasis, Beauséjour)	20	421	8.583	7.079	541	560	16.459	32	272
4° (D. Martinet, Ermitage)	9	244	4.702	3.980	489	558	9.604	31	94
5° (D. Baladia)	1	36	844	979	-	-	1.820	-	3
6° (D. Bouchentouf rue d'Angora)	4	144	4.331	2.294	-	-	6.619	-	6
7° (D. Korea, B. El Fida, Crêtes, Sfdi Ma'rouf)	7	278	6.635	5.683	-	-	12.287	-	31
8° (D. Kabir, Pépinière)	5	149	3.391	3.073	-	-	6.459	-	5
9° (Aïn Chok, Polo, Boul. Panoramique)	8	276	7.328	4.688	100	100	12.204	-	12
10° (Ben Msik)	5	248	7.012	4.236	-	-	11.245	-	3
11° (Sfdi Othmân Bournazel)	13	381	9.996	7.673	-	-	17.643	-	26
12° (Roches Noires, La Villette)	8	109	2.428	1.956	105	144	4.594	11	28
13° (Carr. Centrales, Cité Mohammedia, D. Moulay Chérif)	7	234	5.975	4.392	-	-	10.362	-	5
14° (Aïn Seba, Sfdi Bernoussi)	8	201	5.935	3.042	142	62	9.105	2	74
Totaux	127	3.394	79.780	59.492	2.957	3.849	143.535	1.699	844
			139.272		6.806		145.234		
			Total Garçons : 82.737				146.078		
			" Filles : 63.341						

(D'après les statistiques fournies par la Délégation de Casablanca du Ministère de l'Education Nationale, bureau de la planification et de la carte scolaire.)

N.B. — 1) Les arrondissements 4 à 8 inclus représentent à peu près la Nouvelle Médina.

2) Les « classes » recensées ici sont des groupes d'élèves et non des locaux.

*
**

L'enseignement du second degré a connu, depuis l'indépendance, un développement moins spectaculaire que le primaire — puisque l'expansion de celui-ci s'y répercute avec un décalage d'au moins cinq ans — mais considérable lui aussi (79).

Voici les effectifs de Marocains Musulmans dans l'enseignement du second degré à Casablanca en novembre 1963 (80) :

TABLEAU 134

Catégories d'enseignement	Garçons	Filles	Ensemble
Enseignement public			
type marocain	10.999	3.353	14.352
type français	702	925	1.627
Enseignement privé			
type marocain	4.525	1.820	6.345
type français (M.U.C.F. et A.I.U.)	790	202	992
Enseignement privé catholique	130	200	330
Instit. privées non confessionnelles	100	100	200
Total	17.246	6.600	23.846

Le retard féminin est ici plus accentué que dans le primaire, comme il est naturel, étant donné le décalage dans le temps que subit de l'un à l'autre la montée

des effectifs. Le rapport $\frac{G}{F}$, qui est de 1,30 dans le primaire, s'élève ici à 2,61, soit exactement le double (81).

On notera l'importance de l'enseignement privé, surtout celui de type marocain. Mais il faut préciser que les statistiques officielles rangent sous cette rubrique des établissements « municipaux », qui sont en général d'anciens établissements privés musulmans, pris en charge depuis l'indépendance par la ville. L'enseignement y est, en général, arabisé.

(79) Novembre 1953 Zone Sud : 9 354 Musulmans dans l'enseignement public du second degré (*Ann. Stat. du M. 1955-1956*, p. 95). Novembre 1963, ensemble du Maroc : 91 924 dont 22 187 filles (*Statistiques de l'Enseignement 1963-64* p. 21). Novembre 1965 : 175 243 dont 36 486 filles. Les effectifs de l'ex-Zone Nord représentent environ 10 % de l'ensemble.

(80) Sources : *Statist. de l'ens. 1963-64* (M.E.N.) et *Annuaire Stat. des établiss. du 2° degré, enseign. public et privé, 1963-64*, document établi par la Délégation de Casablanca. Ces documents ne donnant pas les chiffres de tous les établissements privés et ne faisant pas toujours la distinction entre les nationalités ou les confessions des élèves, nous avons dû les compléter par une enquête personnelle. Les établissements privés européens, confessionnels ou non; ont bien voulu répondre à une demande de M. Decourcelle, attaché culturel français à Casablanca. Enseignement technique et général sont confondus.

(81) Si les chiffres de l'enseignement public de type français sont plus élevés chez les filles que chez les garçons, cela tient au fait que, dans le partage intervenu en 1957 entre le Ministère et la M.U.C.F., deux établissements européens féminins, le lycée de Jeunes Filles, rebaptisé Lycée Chawqi, et le collège de Mers-Sultan, aujourd'hui Lycée Al-Khansa, échurent au Ministère.

Les établissements catholiques et les institutions privées non-confessionnelles — lesquelles sont presque toujours tenues par des Européens et même par des Français, — recrutent leur clientèle en majorité dans la haute bourgeoisie, et cela pour trois raisons : les études y sont coûteuses; les parents ont le souci de faire donner à leurs enfants une éducation de type européen et de ne pas les mêler avec « des enfants du commun »; y mettre ses enfants suppose, au moins pour les écoles catholiques, une largeur de vue et une absence de préjugés qui se rencontrent soit dans les classes supérieures, soit chez les humbles, ceux-ci pour avoir eu l'occasion d'éprouver le dévouement des religieuses, — mais plus rarement dans la petite bourgeoisie musulmane.

L'enseignement de type marocain se divise en enseignement bilingue et en enseignement arabisé. Les effectifs de ce dernier : 4 165 garçons et 1 998 filles correspondent à peu près à ceux des établissements municipaux et privés marocains. Ils représentent 24 % de l'ensemble du secondaire pour les garçons et 30 % pour les filles. On notera que l'enseignement dit « originel » n'est pas représenté du tout à Casablanca (82).

Des deux cycles de l'enseignement secondaire, le 1^{er} est naturellement bien plus peuplé que le 2^e. Dans l'enseignement public de type marocain, le 1^{er} cycle compte 12 740 élèves et le 2^e, 1 612. La déperdition est beaucoup plus forte chez les filles que chez les garçons : 191 filles seulement et 1 421 garçons dans le 2^e cycle. La durée des études est de six ans (au lieu de sept dans l'enseignement de type français), trois dans chaque cycle. Mais les difficultés qu'éprouvent beaucoup d'enfants, sortant de l'école primaire, à s'adapter au secondaire ont amené le M.E.N. à créer une classe supplémentaire, dite « classe d'observation », précédant la 1^{re} année secondaire (83). Sur les 12 740 élèves du 1^{er} cycle, elle en compte 2 475 soit près de 20 % : 1 579 garçons et 896 filles.

Le second cycle marocain comporte de nombreuses sections : on compte 148 élèves en « Lettres originelles » (sorte de section classique arabe), 548 en « Lettres modernes », 200 en « Sciences expérimentales », 228 en « Sciences mathématiques », 38 en « Sciences économiques », 143 (dont 29 filles) en « Technique commerciale », 126 en « Technique industrielle » et 181 dans « d'autres formations ». Les sections littéraires sont plus fréquentées que les scientifiques.

*
**

Le Protectorat, dans sa politique de l'enseignement, avait préféré la qualité à la quantité. Le Maroc indépendant a donné la priorité à la quantité, et il faut reconnaître que les résultats obtenus sont impressionnants. Mais ce fut parfois, on ne saurait le dissimuler non plus, au détriment de la qualité.

Le grand problème, dans une politique de scolarisation massive, n'est pas tant de construire des écoles que de former des maîtres, ce qui demande plus de temps. Quand s'opérait en même temps une « marocanisation » rapide de la fonction publique (84), le personnel enseignant se trouva insuffisant, dans les écoles primaires, pour faire face à l'accroissement accéléré des effectifs. Il fallut instituer l'enseignement à mi-temps, la moitié des enfants venant à l'école le matin, l'autre moitié l'après-midi. Ce fut au prix d'un dur effort pour les instituteurs, et aussi, inévitablement, d'une baisse de niveau chez les écoliers.

(82) L'enseignement originel est issu de l'ancien cycle secondaire de Qarawiyn et des instituts islamiques de diverses villes. Il se distingue de l'enseignement arabisé en ce qu'il ne comporte pas de sciences; le second, au contraire, est un enseignement moderne, dont la langue véhiculaire est l'arabe.

(83) Dans le système marocain, 1^o désigne la classe de début et 6^o la classe terminale.

(84) La fonction publique exerçait un tel attrait sur les jeunes enseignants que le ministre de l'Education nationale, en 1957, dut interdire à ses agents de présenter leur candidature à l'Ecole d'administration.

Le système ne fut pas l'apanage des campagnes. Casablanca n'y échappa pas. Si nous considérons les statistiques de 1963, la densité, c'est-à-dire le nombre moyen d'élèves par salle, est la suivante, dans les écoles du 1^{er} degré relevant du M.E.N., par arrondissement (85) :

TABLEAU 135

1° arr.	66	6° arr.	91	11° arr.	92
2° -	58	7° -	90	12° -	73
3° -	59	8° -	82	13° -	88
4° -	69	9° -	87	14° -	81
5° -	100	10° -	92		

La densité plus basse de certains arrondissements (les 1^{er}, 2^e, 3^e, 12^e notamment) s'explique par la présence d'écoles de type français. La densité des écoles de type marocain est nécessairement plus élevée et doit donc osciller, comme dans les autres arrondissements, entre 80 et 100. Ce qui signifie que les salles sont occupées par roulement : 40 à 50 enfants le matin, autant l'après-midi. Les statistiques de 1965-66 font état, pour le seul enseignement public et dans le « Grand Casablanca », de 4 439 classes — au sens de « groupes d'élèves » — dont 4 102 à roulement. La proportion des classes à roulement est donc beaucoup plus forte à Casablanca (92 %) que dans l'ensemble du pays (62 %).

La qualité du personnel laisse souvent à désirer, sa formation ayant été rapide. En 1963-64, sur 3 285 enseignants du premier degré, il n'y avait que 6 % de moniteurs, — contre 25 % dans l'ensemble du pays — mais plus de la moitié des instituteurs étaient des suppléants, — contre un peu moins du tiers dans l'ensemble (86).

Un signe certain de la difficulté que rencontrent les enfants pour atteindre le niveau requis, c'est le nombre des redoublants. Le voici, dans les différentes classes du 1^{er} degré à Casablanca, en 1963-64, pour l'enseignement de type marocain et pour l'enseignement de type français (87) :

TABLEAU 136

Classes	Enseignement type marocain			Enseignement type français		
	Effectifs	Redoublants	%	Effectifs	Redoublants	%
C P	32.817	10.630	32	546	152	27
C E 1	33.737	6.502	19	689	207	30
C E 2	29.514	4.776	16	1.378	445	32
C M 1	21.746	5.508	25	1.994	518	25
C M 2	21.758	3.682	17	1.733	413	23
Total	139.272	31.098	22	6.340	1.735	27

(85) *Projet d'un plan triennal*, déjà cité.

(86) Sur les 28 « écoles régionales d'instituteurs » existant au Maroc en 1964, Casablanca en comptait 4, dont 2 pour la Préfecture et 2 pour la Province. Les deux écoles de la Préfecture comptaient 290 élèves dont 122 femmes. En 1965, l'effectif est tombé à 170 dont 90 femmes.

(87) *Recensement officiel du 10 novembre 1963*. Les statistiques de 1965-66 donnent pour l'enseignement public moderne du 1^{er} degré les taux de redoublement suivants : CP, 23,8; CE1, 19,9; CE2, 24,2; CMI, 27,3; CM2, 44,5 %. Le Roi Hassan II a, très courageusement, reconnu la baisse de qualité de l'enseignement dans son discours du 18 octobre 1962 (v. *Ann. de l'Afr. du N.* 1962, p. 567).

La proportion des redoublants est considérable et plus encore dans l'enseignement de type français (où il n'y a que 204 Français) : le niveau exigé est celui des écoles françaises, plus élevé sans doute que celui des écoles marocaines. Les filles redoublent plutôt un peu moins que les garçons.

*
**

L'autre grand problème scolaire qui s'est posé au Maroc indépendant, c'est celui de l'arabisation. Nous ne saurions traiter ici de l'ensemble de cette question, qui déborde évidemment les limites de notre sujet et qui continue de faire l'objet de vives discussions au sein des partis et dans l'opinion publique.

La politique officielle a varié, sinon dans le principe, du moins dans les modalités d'application. On inversa d'abord la proportion des heures consacrées respectivement au français et à l'arabe par le Protectorat : 20 et 10. Puis on établit un partage égal : 15 et 15. A la suite du colloque sur l'enseignement d'avril 1964 (88), le ministre annonça l'arabisation de l'enseignement du 1^{er} degré, qui devait s'achever par celle du CM2 à compter d'octobre 1966. La langue française, il est vrai, devait tout de même être enseignée, « en tant que langue étrangère provisoire », à raison de 10 heures par semaine, à partir du CE2.

Si l'enseignement du premier degré est, pour une assez large part, arabisé, celui du second ne l'est pas du tout. Ce n'est certes pas incapacité de la langue arabe à véhiculer l'enseignement scientifique, c'est faute de personnel qualifié : en 1965-66, sur un total de 7 557 enseignants dans l'enseignement public moderne du second degré, il y avait 4 079 Français et 152 ressortissants de pays de langue arabe (89). La langue véhiculaire, dans le second degré, demeure donc le français, surtout pour les sciences. Mais les enfants qui arrivent en 1^{re} année secondaire ont fait moins de français que d'arabe et suivent avec peine. Les professeurs de sciences se plaignent d'avoir à consacrer une partie de leur temps à des leçons de langage. C'est pourquoi il a fallu recréer, sous le nom de « classe d'observation » l'ancienne « 6^e préparatoire », tant honnie sous le Protectorat.

La crise de l'enseignement aboutit aux graves émeutes de Casablanca en mars 1965 (90). Sans doute les manifestations des lycéens ne firent-elles que cristalliser un mécontentement social beaucoup plus profond et plus tragique. Mais elles exprimaient elles-mêmes l'insatisfaction et l'inquiétude de la jeunesse qui, constamment tirillée entre deux systèmes, n'a pas trouvé son équilibre.

Les incidents furent provoqués par une circulaire ministérielle qui fixait les conditions de passage de la 3^e à la 4^e année secondaire, c'est-à-dire du premier au second cycle : le second cycle, c'est-à-dire l'accès au baccalauréat, puis aux études supérieures, était fermé aux élèves nés avant 1948, c'est-à-dire âgés de plus de 17 ans; des dérogations étaient prévues, mais uniquement pour « les très bons élèves qui n'ont jamais redoublé ». Pour comprendre la réaction des lycéens, il suffit de se reporter aux statistiques officielles de l'année scolaire 1964-65 : en 3^e année secondaire, les élèves du sexe masculin nés avant 1948 représentaient 47 % de l'effectif total dans l'enseignement moyen et près de 14 % dans l'enseignement long (91); quant aux redoublants, ils formaient 14 % des effectifs de la 3^e A.S. dans l'enseignement moyen et plus de 25 % dans l'enseignement long (92), sans compter

(88) Où les partisans de l'arabisation intégrale rallièrent à leurs vues la majorité des membres, contre le souhait du gouvernement (v. *Annu. de l'Afr. du N.* 1964, pp. 201-4).

(89) *Statist. de l'enseignement, année scolaire 1965-66*, M.E.N. (ronéot.), tabl. 37.

(90) Sur ces événements, v. *Annu. de l'Afr. du N.* 1965, pp. 245-9 et 257-60. Nous y reviendrons plus loin.

(91) Tabl. 126 et 128. Il s'agit de l'enseignement public de type marocain pour l'ensemble du pays. Le pourcentage a été calculé par nous.

(92) Tabl. 38 et 39. Le % est donné mais calculé sur l'effectif global, filles et garçons. L'enseignement moyen s'arrête en principe à la 3^e A.S., mais l'espoir de tous les élèves est de passer quand même dans le second cycle, ce qui est en effet accordé aux meilleurs.

ceux qui avaient dû redoubler antérieurement soit la 1^{re}, soit la 2^e A.S. C'est donc une assez forte proportion des élèves du 1^{er} cycle qui se voyaient condamnés soit à arrêter leurs études, soit à bifurquer vers l'enseignement technique.

Peut-être faut-il aller plus loin et faire intervenir ce qu'il est convenu d'appeler les « séquelles de la colonisation ». Nous avons montré, au livre précédent, que la bourgeoisie marocaine avait tendance à s'installer dans les privilèges des colonisateurs. Cette bourgeoisie, — nous y reviendrons — n'est pas une classe fermée. Le système universitaire libéral, instauré par les Français sur le modèle du leur, en permet l'accès à des hommes nouveaux, fils de leurs œuvres, c'est-à-dire, ici, de leurs diplômés. Accéder au niveau de vie de la classe dirigeante, tellement supérieur à celui de la masse, c'est l'espoir des dizaines de milliers d'enfants qui franchissent chaque année la porte des établissements secondaires, et de leurs parents. Que la fronde des potaches ait été rejointe — et, naturellement, débordée — par l'émeute du sous-prolétariat, ce n'est sans doute pas un hasard. C'est bien un problème social qui était à l'origine de l'une comme de l'autre et le plus grave de tous : celui qui naît des inégalités sociales quand elles s'accroissent, au lieu de s'atténuer, dans une société qui devient chaque jour un peu moins disposée à les supporter.

Parce que les études supérieures, clé de l'accès aux classes dirigeantes, se font en français (93), les parents avertis souhaitent que leurs enfants y soient le mieux préparés possible. Où pourraient-ils l'être mieux que dans les écoles et les lycées français ? Aussi les établissements de la Mission Universitaire et Culturelle Française sont-ils assiégés par les parents marocains. Comme les membres de la bourgeoisie, ancienne ou nouvelle, sont plus avertis que les autres parents et surtout mieux pourvus de relations, les places laissées libres dans ces établissements par les élèves français sont occupées par leurs enfants. Quand nous avons entrepris une enquête, en 1961, auprès des lycéens musulmans de Casablanca, nous n'avons pas trouvé les enfants de la haute bourgeoisie dans les établissements marocains, ils étaient au Lycée Lyautey. Quand la directrice d'un établissement privé, fréquenté par les filles de la même bourgeoisie, voulut réviser ses programmes dans le sens de l'arabisation, elle en fut dissuadée par de hautes personnalités. Quand la M.U.C.F. devant l'amenuisement de la population française de Fès, décida de supprimer les classes terminales dans son lycée de cette ville, une délégation représentant trois-cent-trente-six familles musulmanes, parmi les plus importantes de la cité de Moulay Idris, vint à Rabat, à l'ambassade de France, demander que la mesure fût rapportée (94). Le parti de l'Istiqlâl est, comme on le sait, un ardent défenseur de la politique d'arabisation, mais ses adversaires prétendent que nombre de dirigeants ont leurs enfants dans les établissements de la Mission française.

En 1946, devant la commission de réforme de l'enseignement qu'avait réunie M. Eirik Labonne, un grand universitaire français, que ses positions politiques bien connues plaçaient à l'abri du soupçon de colonialisme, mit en garde les représentants marocains, qui réclamaient l'arabisation, contre la tentation d'instaurer deux espèces d'enseignements, l'un arabisé, qui serait à l'usage du peuple, et l'autre, bilingue, que l'élite, c'est-à-dire la classe bourgeoise, se réserverait à elle-même. La suite des choses a montré que l'avertissement n'était pas superflu.

Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes du Maroc moderne que de voir la langue de l'ex-colonisateur en voie de se répandre dans la totalité de la population marocaine — dans la mesure où la scolarisation aura atteint les 100 % —, alors que les Français, sous le Protectorat, ne l'avaient inculquée qu'à une petite minorité. Il n'est pas jusqu'à l'ex-zone espagnole qui ne soit en train d'apprendre

(93) On peut faire une licence en droit en arabe, non une licence de sciences économiques, faire une licence de lettres, non une licence de mathématiques ni de physique, ni de biologie, ni des études d'ingénieur.

(94) *Le Monde*, 13 avril 1966.

le français, par le simple jeu du principe de l'unification de l'enseignement (95). On aurait pu penser, au moment de l'indépendance, que la langue française était condamnée, sinon à disparaître, du moins à reculer au Maroc. Il est possible qu'à long terme la prévision se vérifie. Il faut bien constater que, pour l'instant, le français est plus répandu dans ce pays qu'il ne l'avait jamais été. Sans doute, ceux qui sortent de l'école aujourd'hui le savent-ils moins bien que la petite élite de naguère, qui en connaissait toutes les finesses, mais ils étaient un quart de million à l'apprendre dans les écoles à la fin du Protectorat : dix ans après, ils sont un million et demi. Dans l'enseignement supérieur, il y a, en 1965, 3 639 jeunes Marocains à poursuivre, au Maroc, des études en langue française : ils étaient 257 en 1955. Il y en a 1 188 qui poursuivent leurs études en France : ils étaient 490 (dont 162 Israélites) en 1954.

A Casablanca, en 1965, il y a près de 200 000 enfants marocains qui apprennent le français dans les écoles primaires et 40 000 qui en poursuivent l'étude dans les établissements secondaires : c'est à peu près ce qu'il y en avait dans toute la zone française en 1955.

*
**

Les examens concrétisent les résultats scolaires. Nous avons pu obtenir un relevé des statistiques concernant les examens passés à Casablanca de 1960 à 1964 (96). Voici d'abord les admissions aux divers certificats d'études primaires :

TABLEAU 137

Examens	1960	1961	1962	1963	1964	
C. E. P. arabe (G. + F.)	2.915	2.251	2.863	3.057	490	
C. E. P. bilingue	G.	1.973	2.071	2.654	1.809	250
	F.	568	731	1.117	905	209
C. E. P. européen	G.	124	111	131	129	91
	F.	31	54	92	75	73

Il faut noter qu'au certificat arabe se présentent non seulement les enfants des écoles privées de langue arabe, mais aussi bon nombre des élèves de l'enseignement public bilingue, lesquels peuvent donc être reçus à deux certificats. Les chiffres de 1964, très bas, sont dus à la mise en vigueur d'un nouveau règlement, selon lequel les enfants admis à l'examen d'entrée dans l'enseignement secondaire reçoivent automatiquement le C.E.P.; seuls se sont donc présentés à ce dernier ceux qui avaient échoué à l'examen d'entrée en 1^{re} année secondaire.

Selon les directives du ministère de l'Education nationale, c'est 40 % des enfants du CM2 qui sont admis dans le secondaire. Il y avait en 1963-64, dans la Préfecture de Casablanca, 23 731 enfants au CM2 de type marocain : c'est donc à peu près 9 500, dont 3 100 filles, qui auraient dû être admis en classe d'observation en octobre 1964. En fait, les classes d'observation ne comptaient en 1964-65 que 5 449 garçons et 2 465 filles. Même en tenant compte des 1 113 qui ont passé un C.E.P. quelconque et de ceux qui sont entrés dans des établissements divers (de type français ou privé), il apparaît qu'une forte majorité quittent l'école primaire sans avoir obtenu la sanction de leurs efforts.

(95) M. Allâl el-Fâsi, président du parti de l'Istiqlâl, le soulignait, pour le déplorer, dans une conférence prononcée à Fès en janvier 1965 (*Al-'Alam*, 22 janvier 1965).

(96) Aimablement communiqué par le bureau des examens du Ministère de l'Education Nationale.

Le 1^{er} cycle de l'enseignement du second degré est sanctionné soit par le B.E.P.C. (enseignement de type français), soit par le C.E.S.M. (certificat d'études secondaires musulmanes, le M étant ensuite devenu l'initiale de « moderne »), soit encore par le C.E.S.M. privé.

TABLEAU 138

		1960	1961	1962	1963	1964
B. E. P. C.	{ G.	240	55	72	59	64
	{ F.	59	43	43	43	51
C. E. S. M. (moderne)	{ G.	384	190	237	392	376
	{ F.	61	58	67	116	135
C. E. S. M. (privé)	{ G.	213	204	281	467	597
	{ F.	59	111	70	194	163
Total	G.	837	449	590	918	1.037
	F.	179	212	180	353	359

Il y avait, en 1963-64, à Casablanca, 1 134 garçons et 494 filles en 3^e A.S. dans l'enseignement moyen public de type marocain, 752 garçons et 167 filles dans l'enseignement long : les 376 garçons et les 135 filles reçus au C.E.S.M. moderne représenteraient respectivement 19 % et 20 %. Mais tous les élèves de 3^e A.S. de l'enseignement long ne se sont sans doute pas présentés, le passage en 4^e A.S. (première année du second degré) n'étant pas lié à l'obtention du C.E.S.M.

Les statistiques du baccalauréat sont plus difficiles à établir, car un baccalauréat marocain, en une seule partie, a été créé à partir de 1963, mais un certain nombre de jeunes Marocains musulmans — ceux de l'enseignement public de type français et les élèves de la M.U.C.F. — ont continué de se présenter au baccalauréat français. Nous donnons donc séparément les résultats des deux baccalauréats toujours pour Casablanca seulement :

TABLEAU 139

Baccalauréat français	1960	1961	1962	1963	1964	
1 ^o partie	{ G.	137	114	65	81	41
	{ F.	23	15	13	29	31
2 ^o partie	{ G.	70	59	75	102	61
	{ F.	6	6	10	10	22

Si les filles paraissent relativement nombreuses par rapport aux garçons en 1964, c'est parce que le lycée de jeunes filles de Casablanca était resté un établissement de type français.

Il faut enfin signaler l'existence d'un baccalauréat purement arabe, auquel préparent surtout les établissements privés ou ex-privés dont l'enseignement est entièrement arabisé. Il y eut 45 garçons et 5 filles admis en 1963, 94 garçons et 8 filles en 1964. Les sections sont au nombre de deux : *al-'ilmîya* (scientifique), et *al-âdabîya* (littéraire). La première ne comptait que 2 lauréats (2 garçons) en 1964. Tous les candidats n'étaient pas de Casablanca, le ressort du centre dépassant largement les limites de la Préfecture.

TABLEAU 140

Baccalauréat marocain	1963	1964
les 2 sessions réunies		
G.	101	137
F.	15	16
Total	116	153

(97)

On aura une idée des progrès de l'instruction si l'on rappelle qu'en 1956 il y eut 98 Marocains musulmans reçus au baccalauréat 2^e partie et 153 à la 1^{re} partie dans l'ensemble de la Zone Sud. Mais il est juste de noter que la scolarisation massive accomplie dans le primaire depuis l'indépendance n'avait pas encore eu le temps de faire sentir ses effets à la fin des études secondaires en 1964. Ceux qui passèrent leur baccalauréat cette année-là étaient entrés à l'école primaire avant 1956. Leur nombre témoigne donc de l'effort de scolarisation accompli dans les dernières années du Protectorat. Mais il témoigne aussi de deux faits qui caractérisent l'évolution récente de Casablanca : non seulement son expansion démographique, mais l'urbanisation croissante de sa population, non moins soucieuse d'instruction, aujourd'hui, que les vieilles capitales du *'ilm*.

La *ma'rifa*, la connaissance profane, est à présent la clé du développement économique. Il nous reste donc à examiner ce que fut et ce qu'est devenue, dans la capitale industrielle du Maroc, la place de l'enseignement technique.

(97) Le baccalauréat comprend quatre sections, comme le second cycle. En 1964, la répartition fut la suivante : chez les garçons, L.O. 7, L.M. 73, S.E. 19, Math 38; chez les filles, L.O. néant, L.M. 13, S.E. 3, Math. néant.

CHAPITRE II

L'UNIVERS DE LA TECHNIQUE

Nous avons déjà signalé les difficultés que rencontra l'enseignement professionnel à ses débuts au Maroc. Sur leurs causes profondes, nous reviendrons tout à l'heure. Mais il faut dire que la Direction de l'Instruction Publique eut, pendant un certain temps, sur la formation professionnelle, une doctrine qui manquait de fermeté, aussi bien d'ailleurs en ce qui concerne les Européens que les Musulmans. On annexa très vite des ateliers à la plupart des écoles urbaines, mais les efforts n'étaient pas coordonnés et les résultats furent médiocres. La doctrine s'élabora peu à peu. On comprit qu'il fallait d'abord donner à l'enfant une instruction générale élémentaire — qui ne le fut d'abord qu'en français — et qu'il était inutile de lui apprendre le détail d'un métier qu'il acquerrait aussi bien et à moindre frais à l'usine ou à l'atelier; l'école devait fournir ce qu'elle était seule à pouvoir lui donner : une éducation professionnelle théorique. Il y fallait des programmes et un personnel qualifié. Les premiers furent l'œuvre d'une « inspection de l'enseignement professionnel indigène », créée en 1925. Le second fut formé dans une section normale organisée en 1926 à l'École industrielle et commerciale de Casablanca (1). Enfin, en octobre 1945, fut créé le « Service de l'enseignement technique ».

Le Maroc comptait en 1930 quatorze écoles d'apprentissage de travaux industriels de bois et de fer, deux sections d'ébénisterie d'art indigène, une école du livre. A Casablanca, en 1933, il y avait cinq écoles primaires (dont une de fils de notables) et trois écoles professionnelles d'apprentissage : celle de la Ferme Blanche, celle de la Nouvelle Médina — appelée ensuite « Camille-Mathieu » — et l'école professionnelle maritime. Si nous laissons de côté les filles, les écoles professionnelles ne comptaient que 309 élèves quand les autres en réunissaient 795. Encore le progrès était-il sensible par rapport à 1928 où 66 garçons, seulement, sur 533 scolarisés, fréquentaient l'unique école d'apprentissage (2). En 1950, ils étaient 1 902 sur 6 865. La proportion des élèves des écoles d'apprentissage par rapport à l'ensemble du primaire est passée de 12 % en 1928 à 27 % en 1933; elle était encore de 27 % en 1950.

Le taux peut paraître assez satisfaisant. Il ne signifie pas grand'chose, en réalité, car le nombre des apprentis ne saurait être confondu avec le nombre des élèves des écoles d'apprentissage. Ces établissements, en effet, nous l'avons déjà dit, dispensent d'abord un enseignement général qui, primitivement, n'était que de trois ans et qui, plus tard, devint un cycle primaire complet. Entre l'effectif des classes d'enseignement général et celui des sections d'apprentissage proprement dites, il y eut toujours un déchet considérable. En 1935, il y a, dans tout le Maroc, 1 231 apprentis : ils donnent au maximum 300 ouvriers à placer par an et 52 seule-

(1) Cette école avait été fondée en 1918 et installée en 1924 dans les bâtiments qu'elle occupe encore actuellement et qui ont été agrandis à maintes reprises. Elle s'appelle aujourd'hui « Lycée Al-Khaouarizmy », du nom d'un grand mathématicien arabe.

(2) *Annuaire de Statist. Génér. du Maroc 1928*, pp. 62-81.

ment, soit 1 sur 6, sont pourvus d'un certificat d'apprentissage. A Casablanca, en 1935, les candidats présentés au certificat d'apprentissage sont au nombre de 15, 10 à la Ferme Blanche, 5 à la Nouvelle Médina, et 13 sont reçus : 2 électriciens, 1 ajusteur, 2 plombiers, 4 ouvriers du bois et 4 ouvriers du fer (3). Voici un tableau comparatif des élèves et des apprentis de l'école de la Ferme Blanche en 1939-40 et en 1951-52 (4) :

TABLEAU 141

	1939-40	1951-52
Effectif total des élèves	499	892
Effectif total des apprentis	142	207
Inscrits en 1 ^{re} année professionnelle	48	67
Inscrits en 3 ^e année professionnelle	23	22

Les apprentis représentent 28 % des élèves en 1939, mais seulement 23 % en 1951; les apprentis de 3^e année ne font que 4,6 % de l'effectif total en 1939, ce taux s'abaisse à 2,3 % en 1951; la moitié environ des apprentis de 1^{re} année parvenaient en 3^e année en 1939, le tiers seulement en 1951. Il faut noter qu'en 1945-46 le chiffre des apprentis de 3^e année était tombé à 10 : c'était le temps où les petits trafics du marché noir ou le métier de guide pour marins américains en bordée rapportaient plus qu'un certificat d'apprentissage.

Le nombre des certificats d'apprentissage a certes augmenté, mais non dans les mêmes proportions que les certificats d'études primaires. La tableau suivant en fait foi, qui donne le nombre de garçons inscrits et reçus au C.E.P. et C.A. à Casablanca de 1942 à 1950 (5) :

TABLEAU 142

Années	Certificat d'études		Certificat d'apprentissage	
	Inscrits	Reçus	Inscrits	Reçus
1942	35	22	41	40
1943	22	22	35	29
1944	43	23	42	39
1945	57	49	40	32
1946	92	54	40	33
1947	127	63	51	47
1948	148	83	51	48
1949	171	79	59	51
1950	162	123	71	60

Pour le certificat d'études primaires, le nombre des inscrits a été multiplié par 4,6 et celui des reçus par 5,5; pour les divers certificats d'apprentissage pris dans leur ensemble, les coefficients sont respectivement de 1,7 et de 1,5.

(3) Louis BRUNOT, « L'enseignement professionnel des indigènes musulmans au Maroc », B.E.M., n° 10, octobre 1935, pp. 281-3.

(4) D'après L. PAYE, thèse, III, p. 516, n. 1.

(5) Nous avons additionné, pour chaque année, certificats d'apprentissage et certificats d'aptitude maritime, ces derniers se divisant eux-mêmes en deux catégories : certificat d'aptitude à la conduite des moteurs marins et certificat d'aptitude professionnelle maritime (navigation). Les C.A. délivrés par l'école maritime représentent, *grosso modo*, un tiers de l'ensemble des certificats d'apprentissage.

On ne jugera pas sans intérêt de comparer le sort suivi par les élèves marocains musulmans des CM2 de Casablanca qui terminèrent leur scolarité primaire en 1952 avec une statistique publiée en France la même année, mais qui concerne des enfants ayant quitté l'école en 1948 (6) :

TABLEAU 143

Orientation	France 1948	Casablanca 1951	en plus ou en moins
Enseignement classique ou moderne 2° degré	18,3 %	27 %	+ 8,7 %
Enseignement technique 2° Degré	10,3	0,5 %	- 9,8 %
Centre d'apprentissage ou école professionnelle	13,5 30,8 %	36,5 %	+ 16 %
Apprentissage ds une entreprise	7	-	
Enseignement agricole	1,2 %	0,3 %	- 0,9 %
Placement dans la production	34,5 %	20 %	- 14,5 %
Redoublants ou destination inconnue	15,2 %	17,5 %	+ 2,3 %

On remarquera l'engouement des Marocains pour l'enseignement secondaire et le faible succès de l'enseignement technique du second degré. Beaucoup de jeunes Musulmans qui se destinent aux études secondaires, après avoir redoublé 6^e ou 5^e et échoué aux examens de passage, recherchent alors un emploi, de bureau naturellement, pour lequel ils ont des connaissances insuffisantes. Le « placement dans la production » est plus fort chez les Français et l'école professionnelle ou le centre d'apprentissage attire davantage de Marocains. C'est un témoignage du succès obtenu par l'enseignement professionnel au Maroc et le couronnement de longs efforts. On peut d'ailleurs penser que le pourcentage d'enfants se dirigeant vers cet enseignement serait plus élevé si la situation pécuniaire difficile de certains ne les obligeait à chercher immédiatement un emploi.

Mais il faut noter, dans les années postérieures, l'attraction croissante exercée par les études secondaires : 35,8 % en 1956, 38,7 % en 1957, et la diminution de l'apprentissage : 23,5 % en 1956, 17,3 % en 1957. Le nombre des redoublants augmente : 31,5 en 1956, 31,3 en 1957. En revanche, le pourcentage du technique 2^e degré s'élève légèrement : 2 % puis 5,6 % (7).

Malheureusement, les enfants qui entrent à l'école professionnelle sont peu nombreux à y achever leurs études. En 1952-53, le secrétariat d'Orientation professionnelle constatait qu'environ 25 % des élèves de 1^{re} année professionnelle ne continuaient pas leur apprentissage en 2^e année (8). Le directeur de l'école Camille-Mathieu (Nouvelle Médina) écrivait dans un rapport, en 1952, que « 10 % environ des élèves inscrits depuis la création de l'école avaient achevé leurs études professionnelles » (9). A quoi tient ce déchet considérable ? Les causes en sont multiples et nous y retrouvons encore le besoin de gagner sa vie, comme aussi le manque

(6) *Secrétariat d'orientation professionnelle, compte rendu annuel d'activités, année 1951-1952* (inédit), pp. 40-1. Je remercie vivement M. Dupuis, alors conseiller d'orientation professionnelle au Maroc, et son successeur M. Couvert, qui ont bien voulu me communiquer ces comptes rendus et d'autres documents du secrétariat d'O.P.

(7) Id., *C.R. année 1956-1957*.

(8) Id., *C.R. année 1952-1953*, p. 16

(9) L. PAYE, *ibid.*, III, p. 553.

de persévérance, mais il y en a une que nous avons déjà signalée à propos des ouvriers adultes, et qui ne joue pas un moindre rôle chez les enfants et les adolescents, c'est la déficience physique, surtout celle du système sensoriel. On constata en 1953 que la proportion d'enfants des CM2 de Casablanca présentant des troubles de la vue (amblyopie, trachôme, borgnes, etc.) se situait aux environs de 40 %. C'est évidemment un lourd handicap pour une activité qui consiste en grande partie dans un apprentissage de la précision.

Cependant, l'amélioration était constante. Si l'on considère les deux principales écoles professionnelles de Casablanca, la Ferme Blanche et Camille-Mathieu, et les trois promotions (chacune de trois années) qui sont passées par des écoles de 1952 à 1957, voici les chiffres et les taux d'élèves qui ont achevé leurs études (10) :

TABLEAU 144

Promotions	1 ^o année	3 ^o année	%
Promotion 1952-55	168	96	57
" 1953-56	167	87	52
" 1954-57	150	94	62
Total	485	277	57

(11).

Le déchet, sans doute, est encore élevé : 43 %, mais nous sommes loin des 90 % que déplorait le directeur de Camille-Mathieu pour l'ensemble des années antérieures à 1952. La perte est inégale, d'ailleurs, selon les spécialités. En gros, électriciens, ajusteurs et menuisiers perdent la moitié de leurs effectifs en trois ans. Les ajusteurs, par exemple, ne sont plus, en 3^e année, que 46 sur 100 à Camille-Mathieu et 42 sur 100 à la Ferme Blanche, tandis que les tôliers, moins nombreux (le métier attire peu), font preuve d'une stabilité remarquable : 8 % seulement de défections en moyenne. Les métiers plus prestigieux sont aussi plus difficiles et le découragement y survient plus fréquemment.

Ceux qui vont jusqu'au bout des trois années professionnelles n'obtiennent pas tous leur C.A.P. Le directeur de l'école Camille-Mathieu, en 1952, précisait que sur les 382 élèves qui avaient achevé leur scolarité depuis la création de l'école, 229 — soit 50 % — avaient été reçus aux examens des certificats d'apprentissage ou d'aptitude professionnelle : 90 électriciens, 64 ajusteurs, 75 plombiers-tôliers. Par rapport aux effectifs de 1^{re} année, cela ne représente guère que 6 %. En 1957, dans l'ensemble des écoles professionnelles de Casablanca, sur 214 garçons qui se trouvaient en 1^{re} année en 1954, 77 obtinrent le C.A.P., soit 36 % (12), alors que, dans les autres centres de la région, le pourcentage ne fut que de 26 %. Le taux des réussites n'apparaît pas, en somme, très différent de ce qu'il est dans le secondaire.

*
**

Le placement des jeunes Marocains sortis des écoles professionnelles ne fut pas toujours aisé. La Direction de l'Instruction Publique avait essayé, en 1920, de le faciliter par la création de « chambres de métiers », groupements de patrons et

(10) *Centre d'Orientation scolaire et professionnelle marocain, C.R. 1955-1956, p. 10-12.*

(11) Il faut tenir compte, pour les deux premières années de l'indépendance, 1956 et 1957, de la ponction qui a été effectuée dans les écoles par le recrutement des nouvelles administrations, en particulier par la police.

(12) *C.R. 1956-57.* Il y a, sur le nombre, 20 diplômés de l'Ecole d'horticulture de 'Aïn Seba', pour 38 élèves de 1^{re} année. Si on les défalque, le pourcentage de C.A.P. tombe à 32 %.

d'ouvriers dont le rôle principal était le placement des apprentis. Le projet échoua, dès 1921, devant la mauvaise volonté des patrons : les employeurs indigènes n'étaient pas habitués à payer leurs apprentis et ils craignaient que ceux-ci ne devinssent un jour des concurrents; quant aux employeurs européens, la plupart ne consentaient à embaucher des indigènes que si, pour le même travail, ils acceptaient un salaire inférieur à celui des ouvriers européens. La plupart étaient d'ailleurs convaincus que l'apprenti marocain n'était pas perfectible et qu'on ne pouvait lui confier qu'une besogne de manœuvre.

L'idée fut cependant reprise l'année suivante sous le nom d' « offices des métiers », lesquels devaient être composés de membres de l'enseignement, d'industriels et d'administrateurs. Le monde de l'industrie les bouda et l'on n'y vit guère que des enseignants. En fait, c'est le directeur de l'école qui plaçait, comme il le pouvait, les élèves à la fin de leur apprentissage. Encore fallait-il qu'ils consentissent à se laisser guider par lui, ce qui n'était pas le cas de la majorité (13).

Le système fut amélioré en 1939, sur l'initiative de M. Paye, alors chef du Service de l'enseignement musulman, qui obtint la collaboration du Service du Travail et du Comité des Industriels du Maroc (14). Après la création du « Service de l'enseignement technique », en 1945, un « Secrétariat d'Orientation professionnelle » fut organisé à Casablanca, avec deux centres dont l'un spécialement réservé aux jeunes Musulmans. Enfin, en avril 1952, fut ouvert, à Casablanca encore, un « Bureau de placement des jeunes », dirigé par un conseiller d'orientation professionnelle (15).

Selon le rapport, déjà cité, du directeur de l'école Camille-Mathieu, les titulaires du C.A.P. « qui persistent dans leur métier arrivent à gagner largement leur vie. Quelques anciens élèves sont mêmes devenus patrons : entrepreneurs, mécaniciens, garagistes, ferronniers, radio-techniciens, etc. Leurs débuts sont certes difficiles, car leur premier soin est d'équiper leur atelier en machines-outils, mais ils sont persévérants ». Les autres, ceux qui n'ont pas achevé leurs études professionnelles — et ils représentaient alors 90 % — éprouvent plus de difficultés : « Certains élèves n'ont pas oublié leur spécialité, s'y sont même perfectionnés et vivent aisément. Ce n'est pourtant que le petit nombre, les autres ont occupé des places diverses avec plus ou moins de bonheur, en ont souvent changé, mais sont arrivés pour la plupart à se maintenir dans un emploi. Grâce à leur connaissance de la langue française et de quelques rudiments de leur métier, ils sont devenus facteurs, receveurs d'autobus, employés de magasin, garçons de bureau, chauffeurs, encaisseurs, chaouchs, etc. ».

Ainsi fort peu de ces jeunes gens exercent-ils, en définitive, le métier auquel ils ont été formés. Il faut dire aussi que le marché de la main-d'œuvre qualifiée, au Maroc, et même à Casablanca, était relativement étroit. Les Européens, qui l'avaient à eux seuls alimenté au début, s'y maintenaient et leurs enfants les y remplaçaient. L'enseignement technique européen a produit pendant longtemps plus de C.A.P. que l'enseignement musulman. En juin 1953, sur 238 jeunes « professionnels » dont le « Bureau de placement des jeunes » de Casablanca eut à s'occuper, il y avait 95 Européens, 79 Israélites et 64 Musulmans (16). Les responsables de l'enseignement technique se demandaient d'ailleurs s'il était sage de former des professionnels en plus grand nombre, car, passée l'euphorie des années d'après-guerre et la flambée de 1950, l'économie marocaine prenait un rythme probablement plus sain, mais plus modéré aussi, et une certaine récession commençait à

(13) « Du souk à l'usine. Congrès de l'enseignement professionnel indigène », Rabat, décembre 1925, *Bulletin de l'enseignement public du Maroc*, *passim*.

(14) L. PAYE, *L'éducation de la jeunesse marocaine*, pp. 94-5.

(15) Renée PRROT, « Les jeunes Marocains Musulmans et la stabilité professionnelle », *B.E.S.M.*, XVIII, juin 1954, n° 61, p. 65. Ce bureau fut supprimé après l'indépendance.

(16) O.P. Rapport 1953, p. 61.

se faire sentir, dès 1953, sur le marché de l'emploi. Ajoutons enfin que les enfants originaires de la région qui venaient acquérir une formation professionnelle à Casablanca (l'école Camille-Mathieu possédait un internat) retournaient rarement travailler dans leur pays, — même ceux de Khouribga, qui auraient pu y trouver aisément un emploi — et venaient grossir le nombre des candidats à l'embauche sur le marché de la grande ville. Exode rural qualitatif, celui-là, et non plus quantitatif, mais qui n'est pas moins grave que l'autre.

D'autres raisons encore rendaient malaisé le placement des jeunes Musulmans à leur sortie de l'école professionnelle. C'étaient surtout les préjugés qui régnaient à leur égard chez la plupart des employeurs. Ils passaient pour avoir beaucoup de prétentions et peu de capacités, d'où une « instabilité » qui était devenue un véritable dogme.

Nous avons vu que l'instabilité, prétendue « congénitale », des ouvriers marocains ne résistait guère à l'amélioration des méthodes de recrutement, de l'organisation du travail et du climat social de l'entreprise. Chez l'adolescent qui sort de l'école, l'entrée à l'usine ou à l'atelier produit un fort dépaysement et, dans la plupart des cas, une grande désillusion. Le contremaître et les ouvriers anciens ne font pas toujours la différence entre ce garçon, qui a des connaissances un peu théoriques mais qui a beaucoup travaillé, et l'apprenti ignorant : on l'enverra, comme celui-ci, acheter des cigarettes ou balayer la cour et, s'il se rebiffe, ce sera un « prétentieux », qu'il faut « remettre dans le rang ». Les brimades d'atelier, moins tendres encore que les « bizutages » d'école, sont là pour ça (17).

L'expérience du « bureau de placement des jeunes » de Casablanca montre que, si les échecs sont parfois dus au jeune ouvrier, la responsabilité en incombe plus souvent à l'employeur. Le salaire est la cause la plus fréquente des démissions. En effet, le jeune « professionnel » est payé tantôt au salaire minimum, comme un manœuvre analphabète, et quelquefois moins — sous prétexte qu'« il ne sait rien faire » — tantôt comme un ouvrier qualifié débutant, ce qu'il est en effet. En juillet 1952, l'éventail des salaires attribués aux jeunes clients du bureau en question allait de 40 à 150 francs. Comment un jeune muni du C.A.P. aurait-il accepté d'être payé 40 francs — moins qu'un manœuvre — quand certains de ses camarades gagnaient près de quatre fois plus ? (18). Il ne faut pas s'étonner de la faveur rencontrée chez ces jeunes gens par les emplois de bureau, dans lesquels, paradoxalement, on exigeait souvent moins d'eux (19).

*
* *

Il n'est pas facile de comparer les effectifs de l'enseignement technique marocain sous le Protectorat et depuis l'Indépendance, parce que les structures ont changé et que les statistiques ne présentent plus les mêmes choses sous les mêmes rubriques. Aujourd'hui, tous les enfants accomplissent le même cycle primaire et sont orientés ensuite vers l'enseignement secondaire général ou vers le technique, de sorte qu'il n'y a plus de « technique du 1^{er} degré » et que les anciennes « classes professionnelles » sont incorporées dans le 2^e degré sous le nom de « sections tech-

(17) Ce sont peut-être, dans notre société, les derniers « rites d'initiation ». Pour incorporer l'individu au groupe, il faut le rogner, en quelque sorte, de tout ce qui dépasse. Le sociologique est, ici, l'anti-individuel. Le jeune Musulman serait assez bien préparé, par sa propre société, au conformisme de rigueur. Mais le peuplement souvent mixte de l'atelier (Européens et Marocains) pose des problèmes particuliers, surtout au jeune Marocain instruit.

(18) Renée PIROT, *ibid.*, p. 70. Dix-huit mois plus tard, en décembre 1953, alors que les salaires étaient stabilisés, l'écart allait encore de 100 à 135 francs pour les chaudronniers, de 80 à 120 pour les électriciens, de 75 à 115 pour les ajusteurs.

(19) M^{me} PIROT cite le cas d'un jeune, renvoyé d'un atelier pour incapacité, et qui s'était placé dans un bureau, où il devait faire un travail médiocre, mais le chef de bureau s'en contentait : « On ne peut guère demander plus à un jeune Marocain ».